



**RESEAU
D'ELEVAGE**

Lorraine
Alsace
Champagne-Ardenne
JM. ZSITKO

RESEAU d'ELEVAGE LAIT Meurthe & Moselle

PRINCIPAUX RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES
Récolte 2007

INTRODUCTION

Le Réseau d'Élevage pour le Conseil et la Prospective (anciennement réseau EBD) a été mis en place en 1981 en Meurthe & Moselle. Il comporte à ce jour 19 exploitations réparties sur l'ensemble du département. Son financement est assuré par la Chambre d'Agriculture, avec le concours du Conseil Général, de l'ANDA, et de l'ONILAIT, dans le cadre de contrats de Plan Etat - Région. Ce dispositif n'est pas un « groupe d'appui technique » mais un véritable outil de développement.

Les principaux objectifs des réseaux sont :

- De mettre au point des systèmes de production adaptés aux potentialités et contraintes locales,
- De proposer aux Eleveurs des objectifs accessibles, leur permettant de dégager un revenu suffisant dans des conditions de travail acceptables,
- D'accéder à la réalisation de diagnostics d'exploitation fiables, et à l'élaboration de projets d'installation,
- De tester les voies d'évolution possibles des systèmes de production.
- De réaliser des études prospectives (simulations réforme de la PAC, ...).

Le suivi des exploitations repose sur plusieurs volets :

1. L'organisation du parcellaire,
2. La conduite des surfaces fourragères,
3. Le fonctionnement du troupeau et les performances obtenues,
4. Les résultats économiques et leur sensibilité aux différents aléas.

Le suivi du Réseau d'Élevage Est est assuré par les CHAMBRES d'AGRICULTURE d'Alsace, de Champagne-Ardenne, et de Lorraine, avec la coordination régionale de l'INSTITUT de l'ELEVAGE.

Cette synthèse est pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des éleveurs qui font partie de ce réseau pour le temps qu'ils y consacrent, que ce soit au niveau du suivi ou des différentes sollicitations (articles, visites...) ainsi que la transparence avec laquelle ils donnent leurs résultats techniques et surtout économiques.

Jean-Marc ZSITKO
Chambre d'Agriculture Meurthe et Moselle

PRÉSENTATION des EXPLOITATIONS

Par rapport à la récolte 2006 et pour répondre aux exigences des socles national et régional, le groupe a évolué. Les exploitations 10 et 31 ont été remplacées par les exploitations 10 et 11. Le réseau lait de Meurthe et Moselle est bien diversifié puisque les 19 exploitations se répartissent au sein de la clé typologique dans les 7 groupes suivants :

- × **"Lait Modernisé Herbe" (LMH)** : 3 exploitations concernées = 6, 15 et 16

Ces exploitations sont caractérisées par l'absence de maïs ensilage ; leur système fourrager repose uniquement sur l'herbe.

- × **"Quota limité viande" (QLV)** : 1 exploitation concernée = 18

Cette exploitation se caractérise par un quota modeste et il y a peu de cultures. Un atelier bœufs est présent pour valoriser les prairies de l'exploitation.

- × **"Lait Modernisé Maïs Spécialisé" (LMMS)** : 3 exploitations concernées = 2, 4 et 5.

Ces structures se caractérisent par une logique productiviste en production laitière avec présence de maïs dans le système fourrager. Il n'y a pas ou très peu de viande. L'atelier cultures est de taille modeste.

- × **"Lait Modernisé Maïs Viande" (LMMV)** : 1 exploitation concernée = 21

Cette structure se distingue des précédentes uniquement par la présence d'un atelier viande : bœufs ou vaches allaitantes quand la part d'herbe est importante ou taurillons lorsqu'il y a moins de prairies à valoriser.

- × **"Lait Céréales Viande" (LCV)** : 5 exploitations concernées = 3, 7, 10, 13 et 30

Ces structures se distinguent par la présence des 3 ateliers lait céréales et viande, chacun étant présent de façon importante. Toutes disposent de maïs ensilage dans le système fourrager avec des proportions toutefois différentes, ce qui implique des conduites animales plus ou moins intensives.

- × **"Lait Céréales"** : 2 exploitation concernée = 1 et 28

Dans ces structures, tout ce qui n'est pas nécessaire au fonctionnement de l'atelier lait est en cultures de vente. L'atelier lait est conduit de façon intensive

- × **"Exploitations Sociétaires"** : 4 exploitations concernées = 8 (*système biologique*), 9, 11 et 25

Structures de très grande dimension, avec une main d'œuvre importante (souvent trois associés et plus), et trois gros ateliers : grandes cultures, vaches laitières et viande.

A titre indicatif, exploitation moyenne en 2007 :

	MOYENNES	MINIMUM	MAXIMUM
S A U	189 ha	60 ha	470 ha
S F P (en % SAU)	57 %	13 %	100 %
S T H (en % SFP)	86 %	55 %	100 %
Maïs (en % SFP)	14 %	0 %	45 %
Effectif V L	63 VL	21 VL	157 VL

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (cf. carte page suivante)

12 secteurs représentés :	BACCARAT	:	1 exploitation
	BAYON	:	1 exploitation
	BLAMONT	:	3 exploitations
	BRIEY	:	2 exploitations
	COLOMBEY	:	1 exploitation
	DOMEVRE-EN-HAYE	:	1 exploitation
	GERBEVILLER	:	1 exploitation
	HAROUE	:	2 exploitations
	JARNY	:	3 exploitations
	NOMENY	:	2 exploitations
	TOUL SUD	:	1 exploitation
	VEZELISE	:	1 exploitation

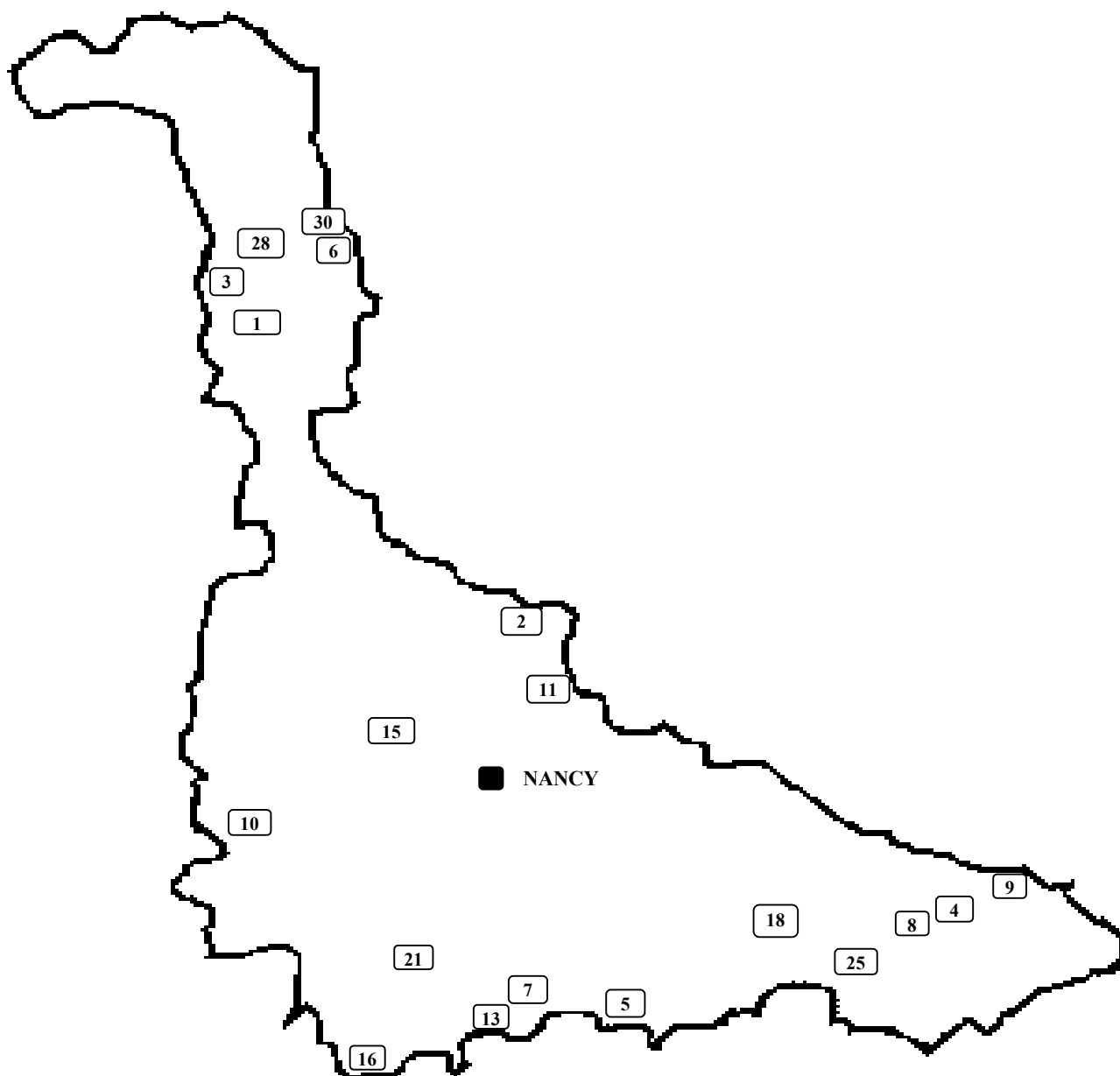
RÉPARTITION DES DATES D'INVENTAIRE

01/08/06 - 31/07/07	:	6
01/10/06 - 30/09/07	:	2 - 5 - 7 - 9 - 13 - 30 - 11
01/01/07 - 31/12/07	:	8 - 18
01/04/07 - 31/03/08	:	1 - 10 - 15 - 16 - 21 - 25
01/05/07 - 30/04/08	:	3 - 4 - 28

Pour les huit exploitations dont la date de clôture est antérieure au 30/09/07, l'exercice 2007 comprend l'hiver 2006/2007.

Par contre, pour neuf exploitations dont la date d'ouverture est postérieure au 01/04/07, l'exercice 2007 comprend l'hiver 2007/2008.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPLOITATIONS



CARACTERISTIQUES des EXPLOITATIONS du RESEAU EBD LAIT 54

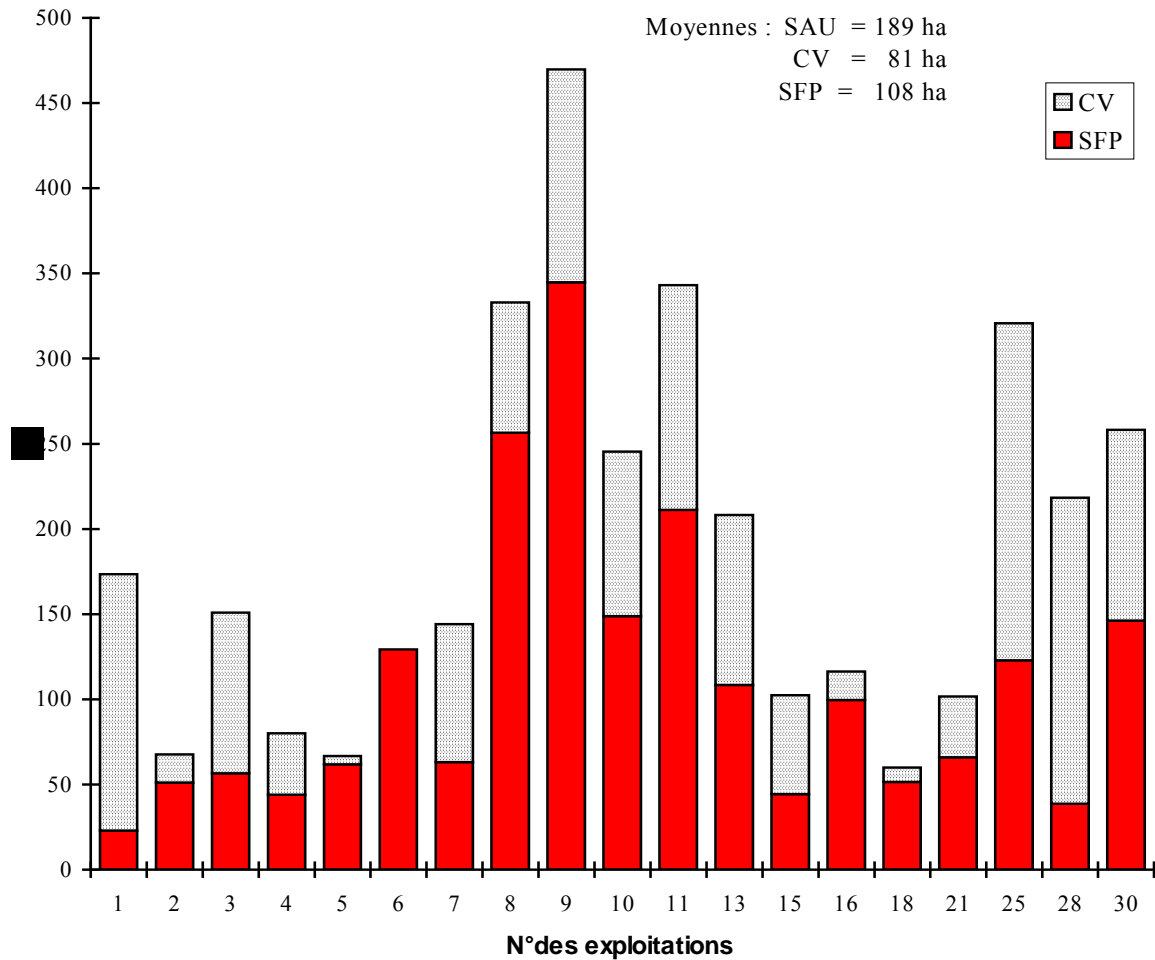
Expl.	Nombre de familles	UTH	SAU (ha)	SFP (ha)	Mais (ha)	Prairies (ha)	CV (ha)	Référence laitière (litres)	Nombre VL	Lait/VL (litres)	Nombre taurillons	Nombre boeufs	Nombre vaches allaitantes
1	1	1,2	173	23	10	13	150	331000	40	9600			
2	1	1,5	68	51	8	43	17	257000	36	7500			
3	1	2	151	57	14	43	94	251000	34	7200		12	
4	2	2	80	44	12	32	36	310000	40	7500			
5	1	2	67	62	11	51	5	307000	42	6400		9	
6	2	2,8	129	129	0	129	0	562000	102	4600			
7	2	2,5	144	63	21	42	81	358000	54	7200	23		
8	5	5,1	333	257	0	257	76	813000	157	4500			
9	3+1 ouvr.	4,5	470	345	71	274	125	842000	110	7300	295		61 CH et BA
10	2	2,5	245	149	8	141	96	249000	43	6000		50	
11	4	5	343	211	32	179	132	1009000	117	8200		65	4 CH
13	2+0,5 ouvr.	2,7	208	108	14	94	100	419000	70	5900		15	
15	2	2	103	44	0	44	59	226000	33	5700			
16	2	2,5	116	100	0	100	16	330000	52	5800		18	
18	1	1,2	60	51	9	42	9	162000	21	7000		20	
21	1+0.3 ouvr.	2,3	102	66	14	52	36	307000	45	7400		20	
25	3+0.5 ouvr.	3,6	321	123	24	99	198	602000	84	7400		30	
28	2+0.3 ouvr.	2,5	218	39	0	39	179	528000	58	8000			
30	2	3	258	146	37	109	112	410000	55	7600		39	42 CH
Moy.	2,1 + 0,2	2,7	189	109	15	93	72	435000	63	6900			

RESULTATS ECONOMIQUES GLOBAUX

(en euros)

EXPL.	PRODUIT TOTAL		CHARGES PROPORTIONNELLES		CH. DE STRUCT. HORS AM. ET FFLMT		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
	Global	Par ha	Global	% prod.	Global	% prod.	Global	Par ha	% prod.	hors salai.
										% prod.
1	418 600 €	2 415 €	84 800 €	20	84 400 €	20	249 400 €	1 439 €	60	60
2	136 500 €	2 018 €	37 600 €	28	45 100 €	33	53 800 €	796 €	3	40
3	235 000 €	1 558 €	65 900 €	28	75 400 €	32	93 700 €	621 €	4	42
4	173 900 €	2 173 €	49 700 €	29	62 600 €	36	61 600 €	770 €	5	35
5	118 800 €	1 785 €	35 500 €	30	45 300 €	38	38 000 €	571 €	2	32
6	198 400 €	1 535 €	49 800 €	25	60 600 €	31	88 000 €	681 €	4	44
7	255 300 €	1 771 €	65 700 €	26	78 800 €	31	110 800 €	769 €	43	43
8	477 700 €	1 435 €	68 600 €	14	162 500 €	34	246 600 €	741 €	52	52
9	735 000 €	1 564 €	197 600 €	27	207 000 €	28	330 400 €	703 €	45	47
10	281 200 €	1 146 €	77 200 €	27	83 500 €	30	120 500 €	491 €	43	43
11	643 400 €	1 875 €	204 000 €	32	182 300 €	28	257 100 €	709 €	40	40
13	356 100 €	1 711 €	79 500 €	22	88 700 €	25	187 900 €	903 €	53	56
15	149 600 €	1 459 €	30 500 €	20	43 900 €	29	75 200 €	733 €	50	50
16	166 700 €	1 435 €	53 300 €	32	52 700 €	32	60 700 €	522 €	36	36
18	90 600 €	1 508 €	32 200 €	36	27 600 €	30	30 800 €	513 €	3	34
21	218 200 €	2 146 €	58 500 €	27	63 800 €	29	95 900 €	943 €	44	44
25	542 300 €	1 691 €	166 100 €	31	170 900 €	32	205 300 €	609 €	38	41
28	418 200 €	1 916 €	154 600 €	37	108 400 €	26	155 200 €	71 €	37	39
30	358 300 €	1 388 €	102 200 €	29	111 200 €	31	144 900 €	56 €	40	41
Moyenne	323 200 €	1 710 €	87 900 €	27	98 300 €	31	137 000 €	725 €	42	43

REPARTITION DE LA SAU

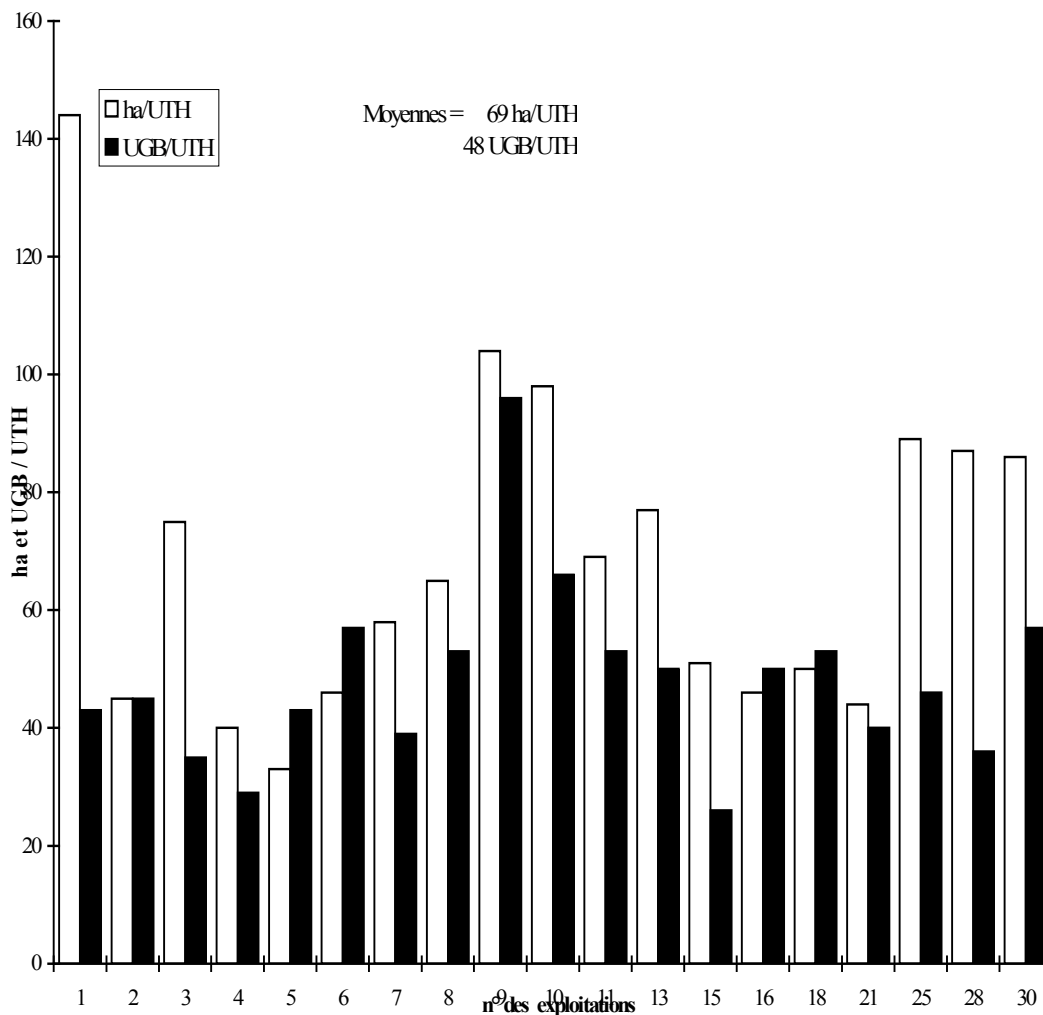


A titre indicatif, l'exploitation moyenne 2007 comprend 189 ha, dor et 148 ugb dont :

Surfaces en Herbe	93 ha	63 vaches laitières à 6890 l/vl
Maïs ensilage	15 ha	pour un quota de 435400 litres
Blé	36 ha	26 génisses en vêlage moyen à 30 mois
Orge d'hiver	17 ha	31 mâles abattus en moyenne à 28 mois
Colza	12 ha	6 vaches allaitantes dont 0 primée
Orge de printemps	5 ha	3 génisses en vêlage 36 mois
Maïs grain	2 ha	
Diester	6 ha	
Jachère	3 ha	

La répartition entre prairies, ensilage maïs et cultures, reste pratiquement identique à la récolte 2006. **La SAU moyenne a augmenté de 3 ha et la référence laitière moyenne a augmenté de 13100 litres.**

MAIN D'ŒUVRE

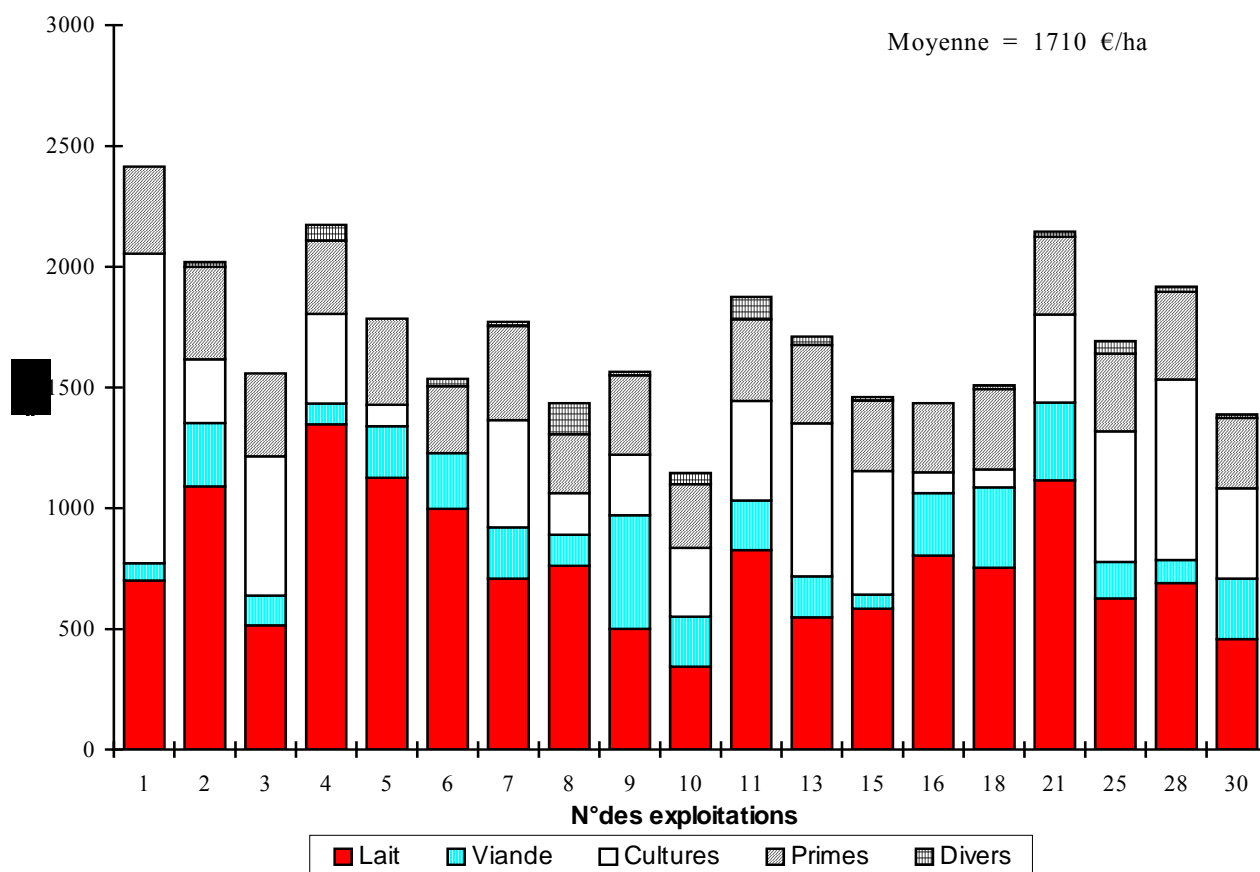


Ces critères sont avant tout indicatifs de la dimension de l'exploitation (surface et troupeau) par rapport à la main d'œuvre présente.

Bien sûr, la charge de travail est également liée à l'équipement bâtiment et matériel, ainsi qu'à l'organisation propre de chaque éleveur. A noter que l'organisation du travail, l'entente entre les associés et la qualité de vie qui en découle est un facteur très important dans l'obtention de bons résultats techniques et par conséquent dans l'obtention de bons résultats économiques. Malheureusement, dans beaucoup d'exploitations hors du réseau, notamment dans les GAEC, cet aspect n'est pas suffisamment pris en compte, ce qui peut entraîner rapidement des problèmes relationnels.

L'exploitation moyenne est composée de 2,7 UTH, dont 0,2 UTH salariés. Elle fait vivre en moyenne 2,3 familles (salariés compris) et 2,1 familles hors salariés.

PRODUIT BRUT D'EXPLOITATION



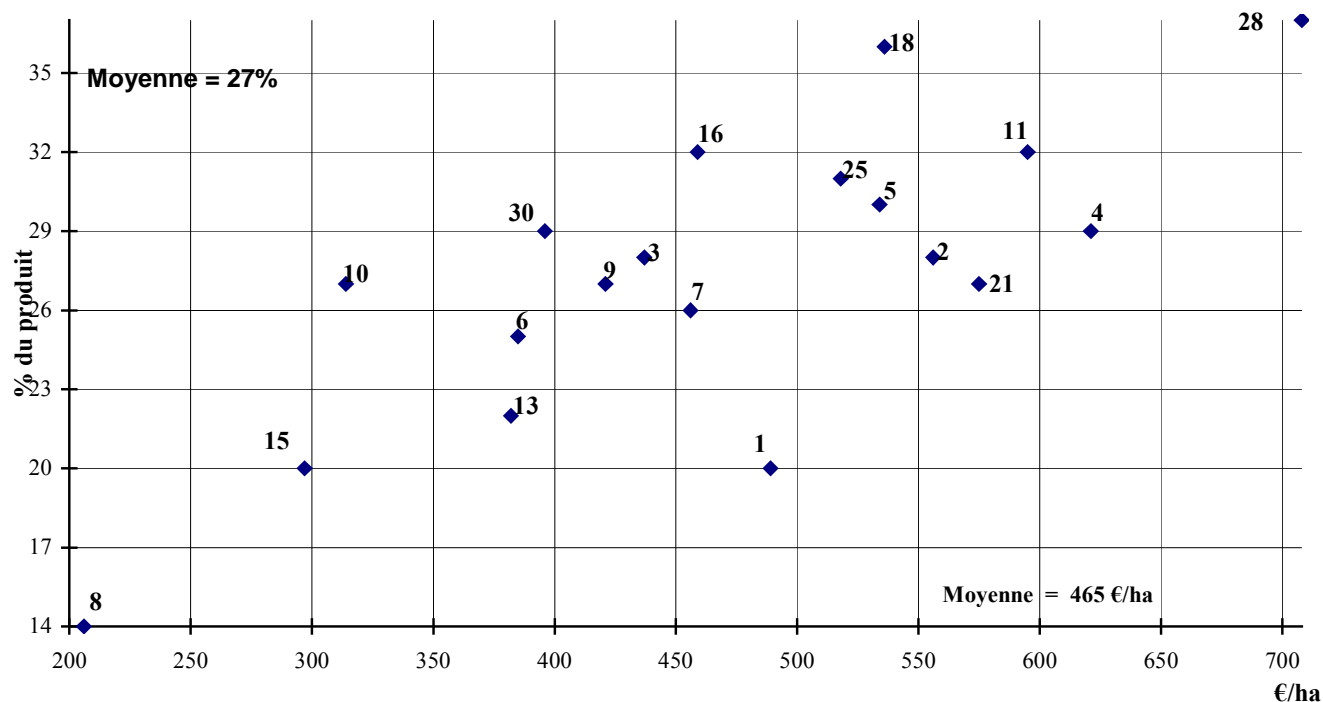
Le produit par ha traduit le niveau d'intensification globale de l'exploitation. Il est en général d'autant plus important que la densité de quota par hectare et le chargement animal sont élevés. Le lait représente en moyenne 44 % du produit, la viande 12 %, les cultures 22 %, les indemnités compensatoires PAC 20 % et les produits divers 2 %. Dans la plupart des exploitations du réseau, le niveau de produit maximum est atteint. Pour certains, il reste des marges de progrès sur la qualité du lait, la valorisation des surfaces en herbe et les rendements en céréales (mais qui sont plus tributaires des conditions agro-climatiques) :

Globalement, le niveau de productivité a augmenté de 130 €/ha (+24600 €) par rapport à l'exercice précédent. Les principales évolutions entre 2006 et 2007 selon les ateliers sont les suivantes :

- hausse du lait livré de 43700 l et du prix du litre de lait de 20 €/m³ (de 291 à 311)
- baisse du poids des réformes de 2 kg (de 310 à 308) et hausse du prix de 0,06 €/kg (de 2,24 à 2,30)
- baisse du poids des taurillons de 6 kg (de 371 à 365) et du prix de 0,16 €/kg (de 2,79 à 2,63), mais avec une part un peu moins importante de croisés et charolais
- baisse du poids des boeufs de 8 kg (de 354 à 346) et hausse du prix de 0,06 €/kg (de 2,48 à 2,54) avec essentiellement des prim'holstein.
- baisse du rendement en blé de 6 qx/ha (de 64 à 58) et hausse du prix de 75 €/t (de 116 à 191)
- baisse du rendement en orge d'hiver de 13 qx/ha (de 63 à 50) et hausse du prix de 72 €/t (de 99 à 171)
- hausse du rendement en colza de 2 qx/ha (de 30 à 32) et du prix de 77 €/t (de 238 à 315)
- baisse du rendement en orge de printemps de 20 qx/ha (de 51 à 31) et hausse du prix de 78 €/t (de 111 à 189)

Enfin, de 2006 à 2007, la forte hausse du prix des cultures et du lait a plus que compensé la baisse des rendements en cultures. Malheureusement, la tendance s'inverse aujourd'hui.

CHARGES PROPORTIONNELLES



Ce graphique est de loin, l'un des plus importants. Il traduit globalement la maîtrise technique du système, à condition que la totalité des droits à produire soit réalisée. Le niveau des charges proportionnelles par hectare montre bien qu'il existe un gradient d'intensification. Il est en effet plus difficile d'avoir un faible ratio charges sur produit sur des systèmes intensifs (vaches performantes et part importante de maïs), exploitations 11, 18 et 25 par exemple que sur des systèmes plus herbagers : exploitations 8 et 15.

Nous pouvons classer les exploitations en trois groupes :

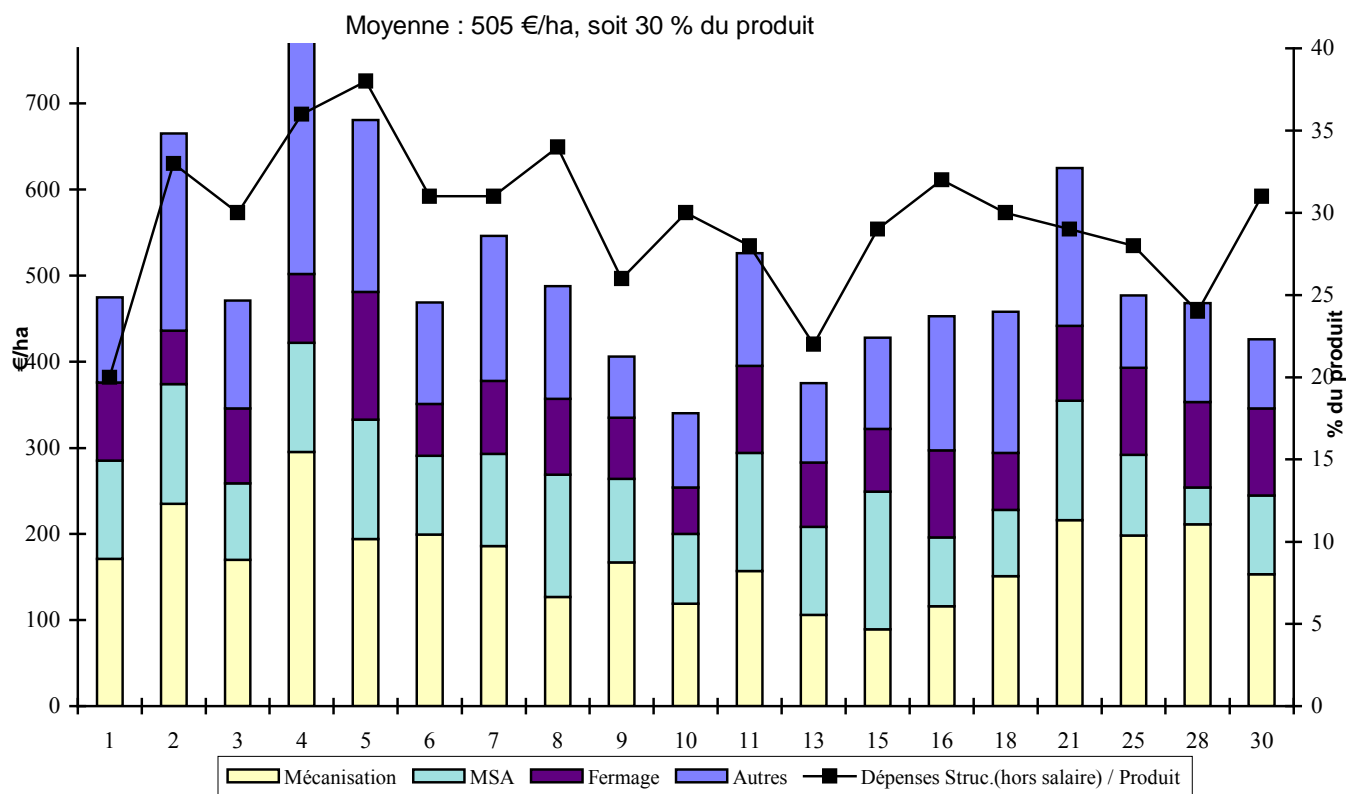
* Charges proportionnelles / Produit \geq ou \equiv 32 % : pour ces 4 exploitations (2 en 2006), la principale voie d'amélioration du revenu réside dans une réduction des charges proportionnelles : postes souvent cités = concentrés, engrais, et phytosanitaire. A noter, l'exploitation 28, avec des vaches laitières conduites en ration sèche, a un ratio de 37 % qui caractérise bien ce type de système davantage consommateur d'intrants.

* Charges proportionnelles / Produit compris entre 29 et 31 % : pour ces 4 exploitations (7 en 2006), il reste encore des charges proportionnelles à mieux maîtriser pour améliorer le revenu.

* Charges proportionnelles / Produit \leq ou \equiv 28 % : ces 11 exploitations (10 en 2006) ont atteint l'objectif en ce qui concerne la maîtrise des charges proportionnelles. Il s'agit maintenant de rester à ce niveau tout en optimisant au maximum le produit.

Le niveau des charges proportionnelles est en hausse : + 35 €/ha (+6600 €) par rapport à 2006 mais représente heureusement toujours 27 % du produit. On enregistre des variations suivant les postes : engrais - 6 €/ha (de 79 à 73), semences - 6 €/haTL (de 78 à 72), phyto +1 €/ha (de 94 à 95), concentrés +44 €/ugb (235 à 279) et divers élevage + 9 €/ugb (de 53 à 62). les autres postes n'ont pas ou peu bougé.

CHARGES DE STRUCTURE (hors amortissements, frais financiers et charges salariales)



En moyenne, le détail de ces charges fixes est le suivant :

- * Mécanisation (hors amortissements) : 170 €/ha, soit 10 % du produit (165 €/ha et 10 % en 2006).
- * MSA : 110 €/ha, soit 7 % du produit (100 €/ha et 6 % en 2006).
- * Fermage : 85 €/ha, soit 5 % du produit (85 €/ha et 5 % en 2006).
- * Autres : 140 €/ha, soit 8 % du produit (125 €/ha et 9% en 2006).

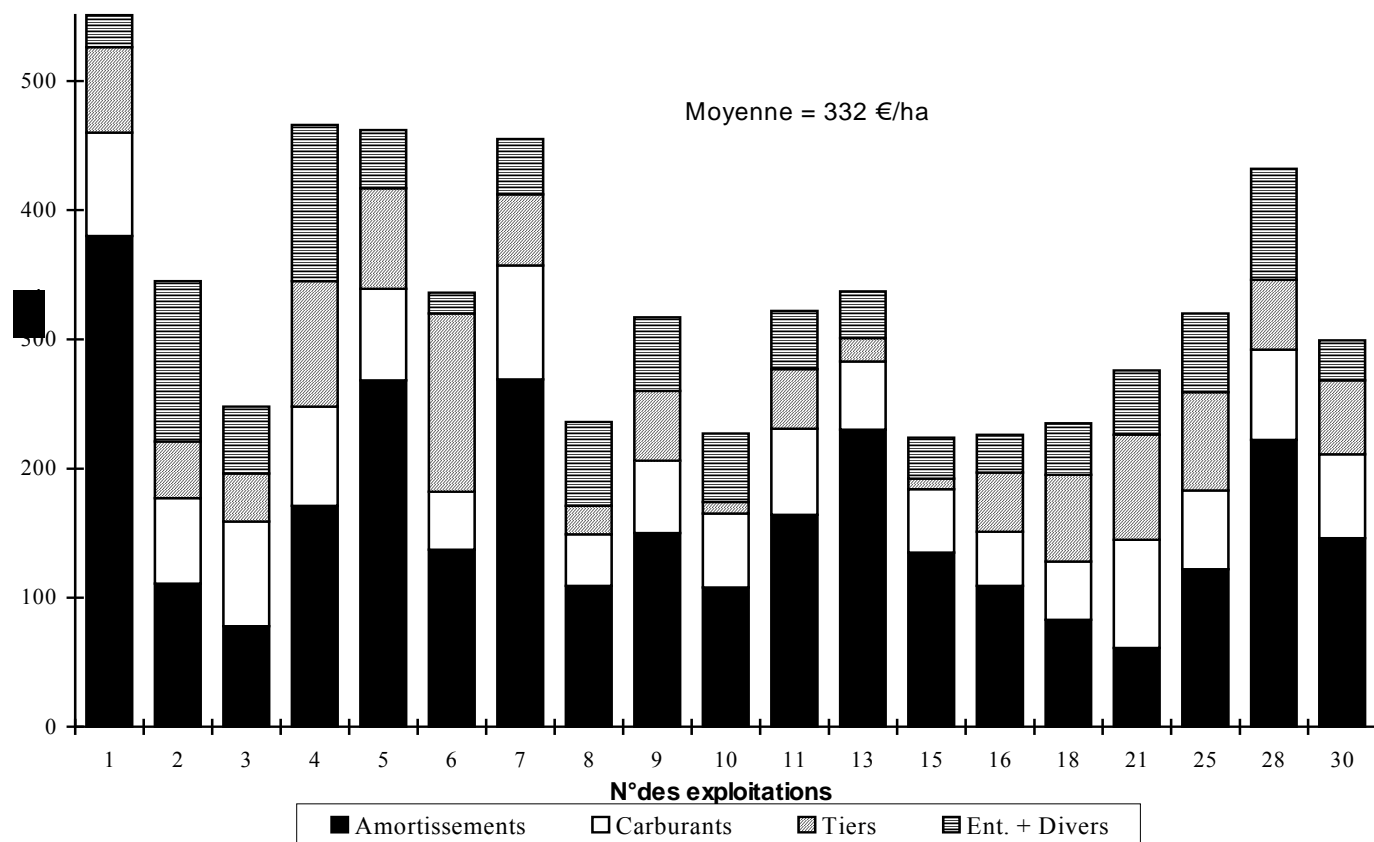
(Entretien bâtiment, assurances, eau, EDF, gestion, divers)

En intégrant les amortissements (285 €/ha), les frais financiers (45 €/ha) et les charges salariales (15 €/ha), les charges de structure totales s'élèvent en moyenne à 850 €/ha, soit 50 % du produit.

Par rapport à 2006, le niveau moyen des dépenses de structure a augmenté de 30 €/ha (+5700 €) : +5 €/ha pour la mécanisation (hors amortissement), +10 €/ha pour la MSA et +15 €/ha pour les autres postes. Comme en 2006, ces charges représentent 30 % du produit .

Ce graphique montre bien que ce sont les postes mécanisation et MSA qui engendrent les plus grosses différences d'une exploitation à l'autre. Les autres postes sont plus homogènes entre les différents systèmes.

MECANISATION



Comme pour les charges proportionnelles, on enregistre de grosses différences d'une exploitation à l'autre : de 224 €/ha pour le n° 15 à 551 €/ha pour le n°1. **Par rapport à 2006, le niveau global de ces charges a augmenté de 7 €/ha.**

Détail des différents postes :

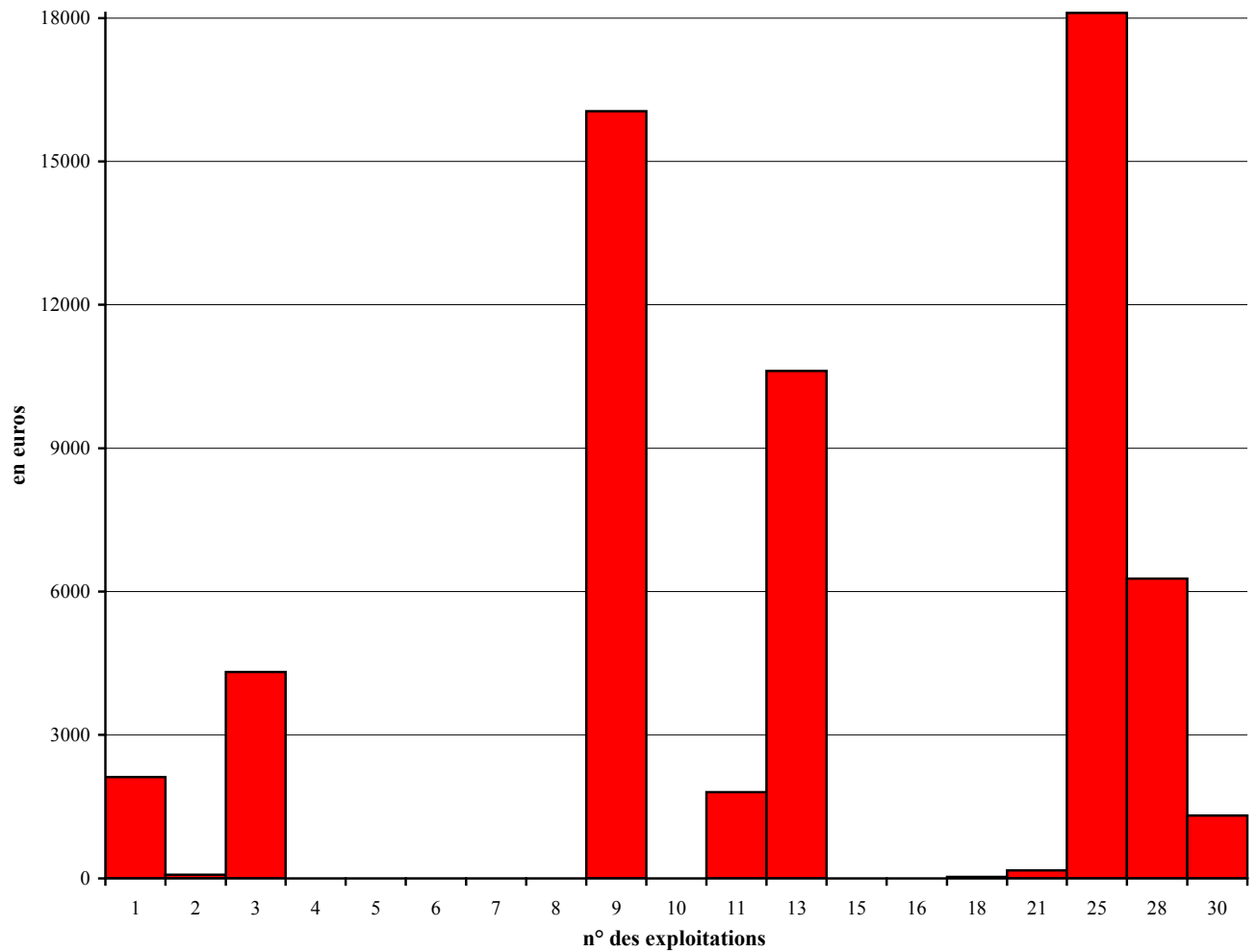
- * **Amortissements : 161 €/ha** - de 61 €/ha (21) à 380 €/ha (1), +1 €/ha par rapport à 2006
- * **Carburants : 63 €/ha** - de 40 €/ha (8) à 88 €/ha (7), + 4 €/ha par rapport à 2006
- * **Travaux par tiers : 55 €/ha** - de 8 €/ha (15) à 138 €/ha (6), - 4 €/ha par rapport à 2006
- * **Entretien + divers petit matériel : 53 €/ha** - de 16 €/ha (6) à 124 €/ha (2), + 6 €/ha par rapport à 2006

Contrairement à ce qui devrait être logique, les exploitations qui ont beaucoup de travaux par tiers n'ont pas forcément peu d'amortissements (4 et 5 par exemple) et inversement (3, 8 et 15 par exemple).

Les onze exploitations à plus de 300 €/ha de charges de mécanisation doivent surveiller ce poste.

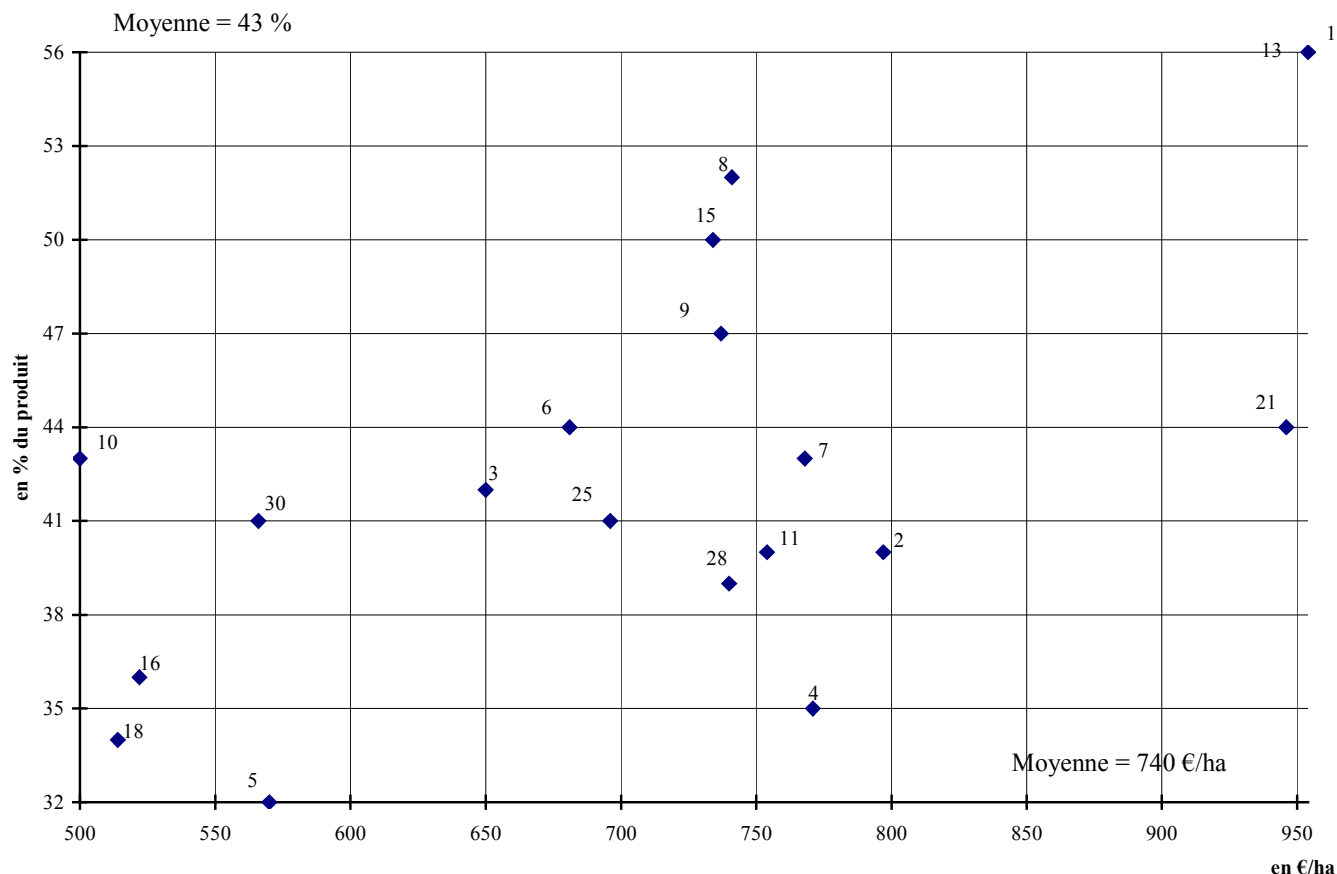
CHARGES SALARIALES

Moyenne = 3200 €



Les exploitations du réseau font de plus en plus appel aux charges salariales : stagiaires rémunérés, vachers de remplacement, salariés à temps partiel ou complet. Pour cinq exploitations du réseau cette charge devient indispensable au bon fonctionnement du système.

E B E + CHARGES SALARIALES



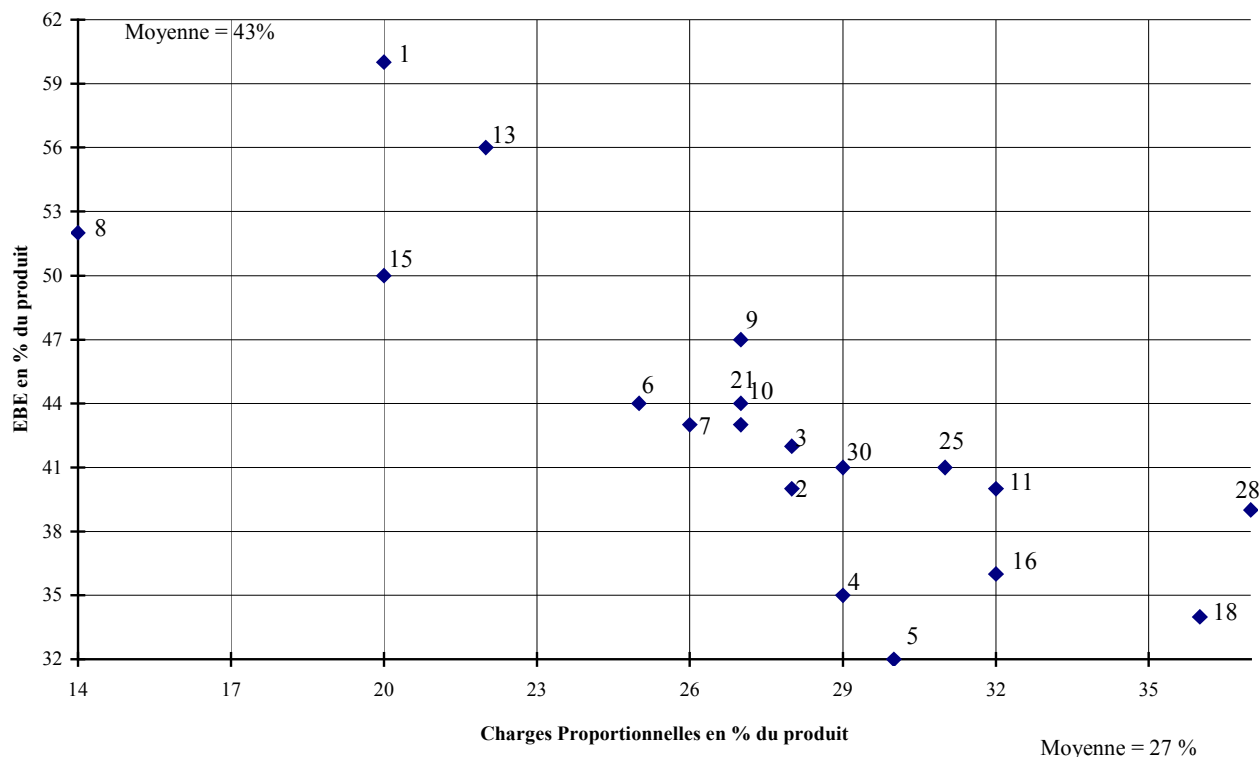
Sur le graphique ci-dessus, l'EBE + Charges Salariales ramené au produit, traduit l'efficacité économique de chaque exploitation (même niveau que 2006 et +65 €/ha soit +12300 €).

L'excédent brut d'exploitation correspond au produit - charges proportionnelles - charges de structure (hors amortissements et frais financiers LMT). En moyenne, il s'élève à 725 € par ha, soit globalement 137000 € par exploitation, cette somme servant à :

- * Rembourser les annuités d'exploitation = 43300 € (soit 13 % du produit)
- * Satisfaire les besoins privés = 65100 € (Prélèvements et annuités privées pour 2.1 familles)
- * Laisser une capacité nette d'autofinancement de 28600 € (soit 9 % du produit)

Par rapport à 2006, l'EBE a augmenté de 12300 € : la hausse du prix des cultures et l'augmentation des livraisons et du prix lait ont plus que compensé la baisse des rendements sur les cultures et le début de l'augmentation des charges (prix des engrais, des concentrés et des carburants notamment) qui va malheureusement se poursuivre sur 2008. Les annuités ont augmenté de 1800 € et les prélèvements privés de 5100 €. La capacité nette d'autofinancement s'est amélioré de 9400 €. Les situations financières restent saines dans la majorité des cas (endettement moyen de 39 % dont 27 % de LMT et +17700 € de trésorerie nette)

Liens E B E + Charges Salariales & Charges Proportionnelles



Ce graphique montre bien que, pour avoir une bonne efficacité économique, il faut avant tout bien maîtriser ses charges proportionnelles.

En matière d'efficacité économique, l'objectif est de se situer à plus de 40 % d'EBE sur produit.

Rappel : produit / ha : 1710 €/ha contre 1700 €/ha pour le département*

ratio charges proport. sur produit : 27 % pour le réseau contre 31 % pour le département*

ratio EBE sur produit : 43 % pour le réseau contre 39 % pour le département*

Globalement, les exploitations du réseau ont donc une bonne efficacité économique. Cette meilleure maîtrise technico-économique permet de dégager une plus value moyenne de :

- produit = 189 ha x 1710 €/ha = 323200 €

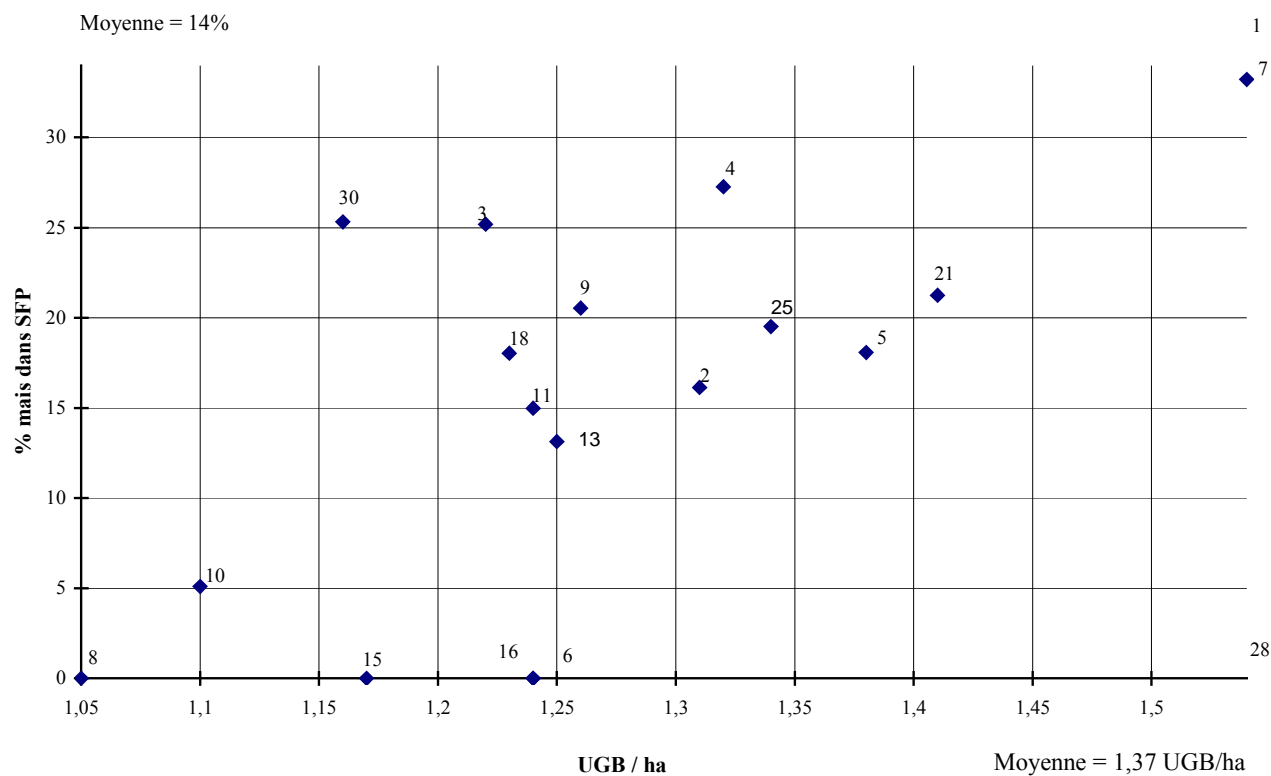
- avec une efficacité économique de 39 %, l'exploitation moyenne départementale va dégager 126000 € d'EBE + charges salariales

- avec une efficacité économique de 43 %, l'exploitation type réseau va dégager 140000 € d'EBE + charges salariales, soit une plus value économique de 14000 € (91800 Fr).

L'optimisation du système d'exploitation et la maîtrise des charges restent la clef de réussite pour obtenir une bonne efficacité économique

*moyenne de toutes les exploitations laitières suivies en gestion par ADHEO 109

LIENS CHARGEMENT - % MAÏS dans la S F P

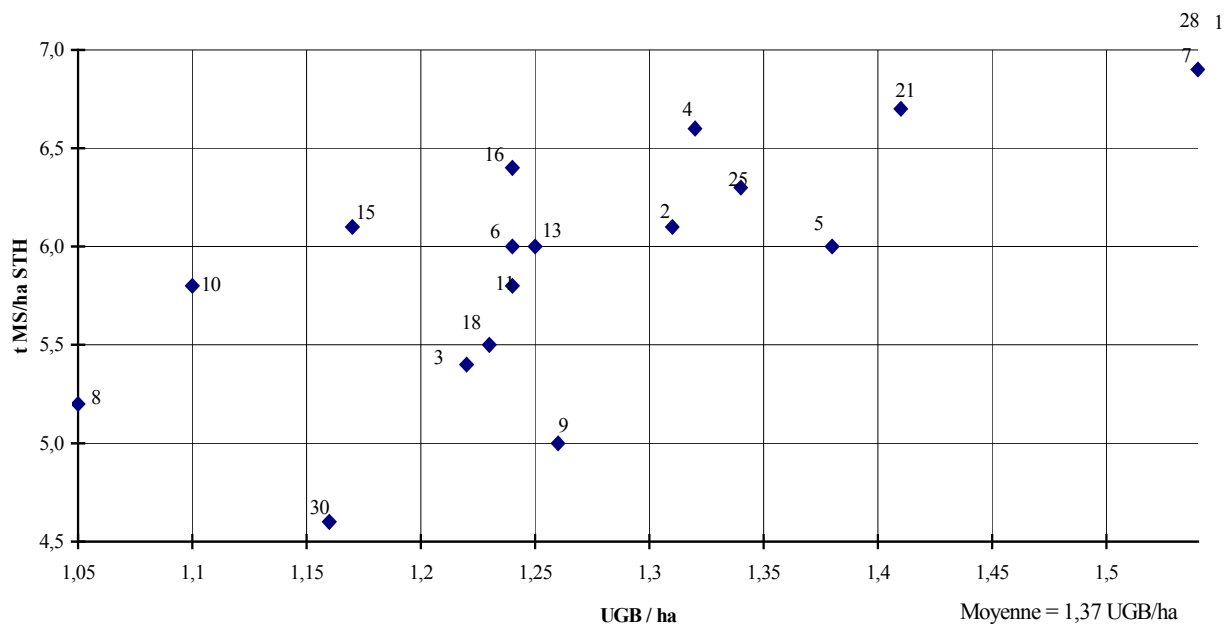


Le graphique ci-dessus met en évidence que ce n'est pas forcément la quantité de maïs qui fait le chargement : n° 30 = 1,16 UGB/ha avec 25 % de maïs, et n° 21 = 1,41 UGB/ha avec 21 % de maïs.

Le chargement est avant tout lié à une bonne valorisation des surfaces en herbe, le maïs venant seulement en complément (*graphique page suivante*).

LIENS CHARGEMENT - VALORISATION STH

Moyenne = 6,0 t MS / ha



Ce graphique montre bien le lien entre le chargement et la valorisation des surfaces en herbe.

En fonction de la fertilisation azotée moyenne des prairies, on dispose d'un objectif de valorisation de l'herbe

De 0 à 30 unités / ha \Rightarrow 5 t MS/ha

De 30 à 80 unités / ha \Rightarrow 6 t MS/ha

Plus de 80 unités / ha \Rightarrow 6,5 t MS/ha

Pour certaines exploitations, il existe encore quelques marges de progrès, notamment dans la gestion du pâturage (*tableau page suivante*). Objectifs à atteindre :

Vaches Laitières : 25 à 35 ares / VL au printemps.
45 à 55 ares / VL en début d'été.
60 à 70 ares / VL en fin d'été.

Elèves : 30 à 40 ares / UGB au printemps.
60 à 70 ares / UGB en été.

Bien sûr, ces normes sont à adapter en fonction de la fertilisation azotée, des surfaces en herbe disponibles, des dates de vêlage et du niveau de production. Dans certains cas, il est nécessaire d'apporter une complémentation sous forme d'ensilage, sur la base de 1 kg de MS pour 2 ares manquant au printemps et 3 ares manquant en été.

RESULTATS PATURAGE 2007

(en ares / VL ou ares / UGB)

No des expl.	PATURE VL			PATURE ELEVES	
	Printemps	Début été	Fin été	Printemps	Eté
1	6	21	21	31	26
2	14	60	60	29	69
3	20	40	42	31	59
4	12	18	22	35	61
5	19	35	35	43	60
6	7	106	82	34	70
7	11	22	22	34	63
8	42	55	58	43	76
9	13	15	15	69	81
10	23	50	50	40	79
11	4	4	4	54	113
13	33	50	50	34	72
15	27	56	56	44	76
16	30	40	53	38	63
18	30	55	50	34	77
21	19	41	41	36	56
25	10	22	20	46	95
28	4	1	1	29	72
30	20	26	25	42	81
Objectifs	25-35	45-55	60-80	30-40	60-80



: Pâtture avec complémentation à l'auge.

RENDEMENTS FOURRAGERS 2007

(En tonnes MS / ha)

No des expl.	Ens. Herbe	Foin	Regain	Ens. Mais
1		8,2		16,3
2	5,1	5,1		13
3	4,1	4,5	1,7	12
4	2,8	4,1	2,3	14,4
5	2,6	4,3	1,8	12,1
6	4,3	2,3	2	
7		4,5	1,8	12
8		3,5	1,7	
9	3,5	3,1	2	11
10	3,2	3,7	1,4	8
11	3,9	4,1	1,4	13,3
13	5,2	5,1	2,5	13,4
15		3,8		
16		5,1	1,8	
18	3,8	3,4	2,3	10
21	3,3	6,1	3,1	14
25	4,4	3,5	1,7	12,5
28		5,1	1,2	
30	4,1	4	1,2	11,2
Moyenne	3,9	4,4	1,9	12,4

Différences par rapport à 2006 :

- ensilage herbe : +0.0 tonnes MS/ha (+0 %)
- foin : + 0.2 tonnes MS/ha (+5 %)
- regain : + 0.4 tonnes MS/ha (+27 %)
- ensilage maïs : + 2.9 tonnes MS/ha (+30 %)

ENSILAGE MAIS

Numéro d'Exploit ^o	Surface (ha)	Rendement (t MS/ha)	FERTILISATION				Semences (€/ha)	Phyto (€/ha)
			N (u/ha)	P (u/ha)	K (u/ha)	Total (€/ha)		
1	10	16,3	160	49	0	106	139	88
2	8	13	81	0	0	119	148	82
3	14	12	97	0	0	50	160	68
4	12	14,4	112	0	0	60	152	93
5	11	12,1	108	0	0	81	173	85
6	0							
7	21	12	110	0	0	67	148	108
8	0							
9	71	11	149	0	0	97	130	87
10	8	8	125	0	0	88	150	116
11	32	13,3	98	0	0	72	132	84
13	14	13,4	128	0	0	88	142	106
15	0							
16	0							
18	9	10	160	0	0	114	147	98
21	14	14	118	0	0	73	123	85
25	24	12,5	100	0	0	93	150	77
28	0							
30	37	11,2	118	0	0	79	139	58
Moyennes	15,0	12,4	119	4	0	85	145	88

Différences par rapport à 2006 : - engrais : - 1 €/ha (- 2 unités d'azote, - 5 unités de phosphore, - 1 unités de potasse)

- semences : + 3 €/ha

- phyto : + 7 €/ha

MARGE BRUTE DE L'ATELIER LAIT

Les résultats de marges brutes pour 1000 litres de lait (m³) font apparaître des écarts très importants entre les élevages, ceci étant surtout dû aux différences enregistrées au niveau de la maîtrise des charges (graphique page 23). Le détail des moyennes du groupe est le suivant :

			<u>Objectifs</u>
• Concentrés V.L.	: 53 € / m ³	(de 13 à 135)	<i>Cf. grille concentrés</i>
• Concentrés génisses	: 8 € / m ³	(de 4 à 17)	7
• Lait aux veaux femelles	: 5 € / m ³	(de 1 à 8)	5
• Frais de culture	: 16 € / m ³	(de 0 à 31)	16
• Insémination Artificielle	: 8 € / m ³	(de 3 à 11)	8
• Contrôle Laitier	: 8 € / m ³	(de 6 à 9)	8
• Vétérinaire	: 15 € / m ³	(de 6 à 26)	10
• Divers	: 15 € / m ³	(de 8 à 30)	15

Soit un total de **128 € / m³**, mais avec des écarts très importants qui vont de 87 € / m³ pour l'exploitation n° 8, à 233 € / m³ pour l'exploitation n° 28, soit 146 € / m³ de différence.

Le produit par litre de lait correspond à la somme des ventes de lait, des vaches de réforme, des primes abattage (partie couplée), des veaux de huit jours, des génisses (moins les achats), de l'autoconsommation et de la variation d'inventaire. Il est en moyenne de **357 € / m³** sur les exploitations du Réseau, avec des écarts allant de 307 € / m³ pour l'exploitation n° 5, à 425 € / m³ pour l'exploitation n° 8.

L'amélioration de la marge brute passe davantage dans la maîtrise des Charges que dans l'amélioration du Produit qui est déjà très élevé dans les exploitations du Réseau.

Ainsi, la marge brute par litre de lait est en moyenne de **229 € / m³** sur les exploitations du Réseau, avec des écarts allant de 139 € / m³ pour l'exploitation n° 28, à 338 € / m³ pour l'exploitation n° 8. Mais attention, comme toute marge brute d'atelier, ce critère est à prendre avec précaution. En effet, on ne peut pas comparer les marges brutes de deux systèmes complètement différents (n° 6 tout herbe avec n° 1 en maïs toute l'année).

La marge brute par litre de lait présente un intérêt si le système est globalement cohérent, et dans les cas suivants :

- Comparaisons entre exploitations de même système.
- Evolution sur plusieurs années pour une même exploitation.

Pour aider chaque éleveur, nous resituons ses résultats par rapport à une marge objective (p 24). En moyenne chaque exploitation peut déjà améliorer sa marge brute de 26 € / m³ de lait.

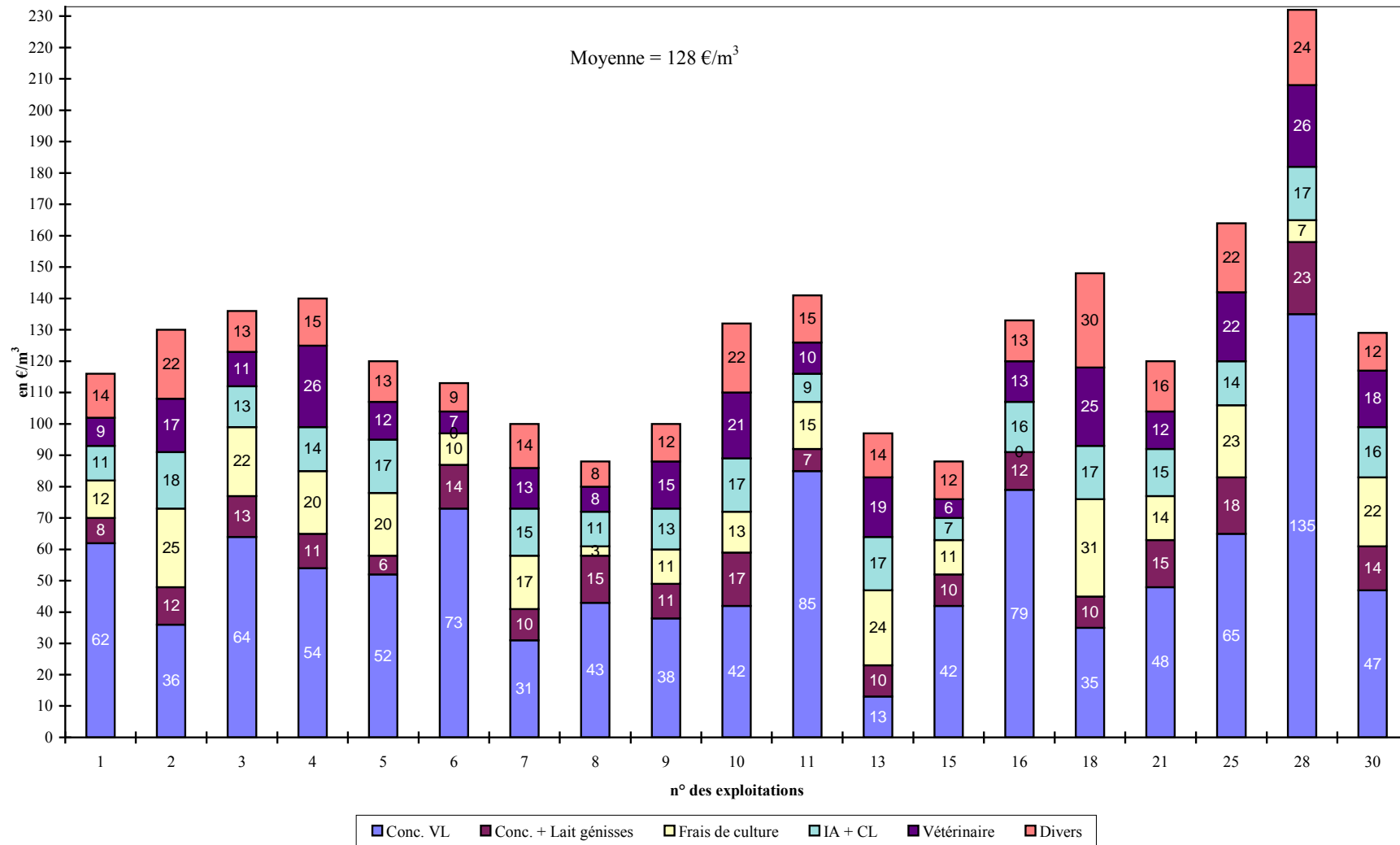
Evolution de la marge laitière du réseau sur plusieurs années (en €/m³ et hors ADL à partir de 2006):

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Dép.*
Produit	367	366	372	370	377	382	366	365	378	381	343	357	346
Ch.pro.	119	119	117	108	107	113	116	121	119	114	117	128	136
M.Brute	248	247	255	262	270	269	250	244	259	267	226	229	210

La moyenne du réseau est supérieure de 19 €/m³ à celle de la moyenne départementale.

*moyenne de toutes les exploitations laitières suivies en gestion par AdHEO 109

CHARGES pour mille LITRES de LAIT



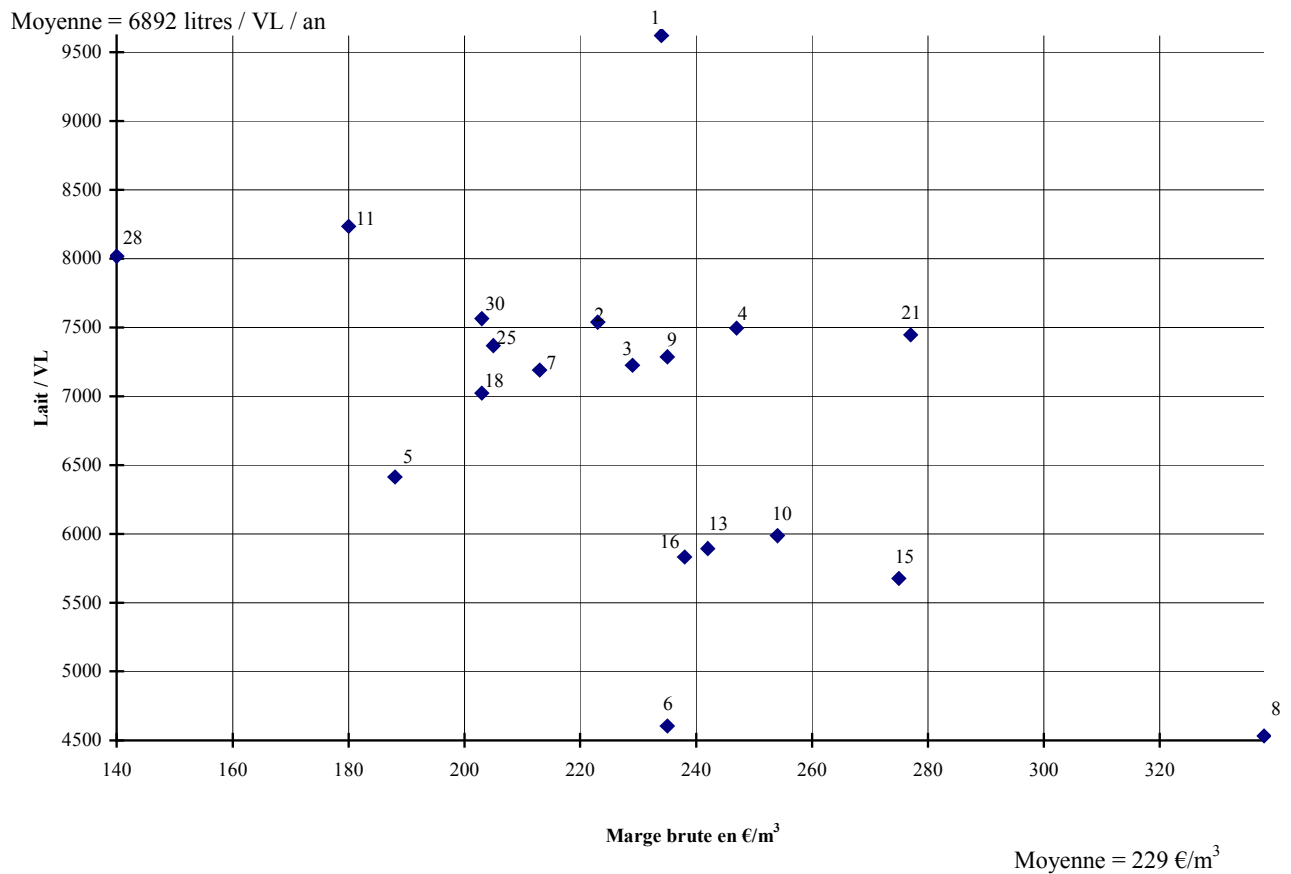
MARGE BRUTE OBJECTIVE DE L'ATELIER LAIT

(en euros pour mille litres de lait)

No des expl.	Produit	Charges prop.	Marge brute	Marge brute obj.	Ecart
1	350	116	234	239	-5
2	354	131	223	246	-23
3	366	137	229	254	-25
4	387	140	247	266	-19
5	307	119	188	214	-26
6	348	113	235	278	-43
7	313	100	213	223	-10
8	425	87	338	341	-3
9	334	99	235	248	-13
10	386	132	254	274	-20
11	322	142	180	221	-41
13	340	98	242	255	-13
15	363	88	275	289	-14
16	372	134	238	284	-46
18	350	147	203	244	-41
21	397	120	277	280	-3
25	369	164	205	223	-18
28	372	233	139	249	-110
30	332	129	203	220	-17
Moyennes	357	128	229	255	-26

Par rapport à leur objectif dans leur système, les meilleurs résultats sont donc obtenus par les exploitations 1, 7, 8, 9, 13, 15 et 21.

MARGE BRUTE / LITRE de LAIT & LAIT / VACHE



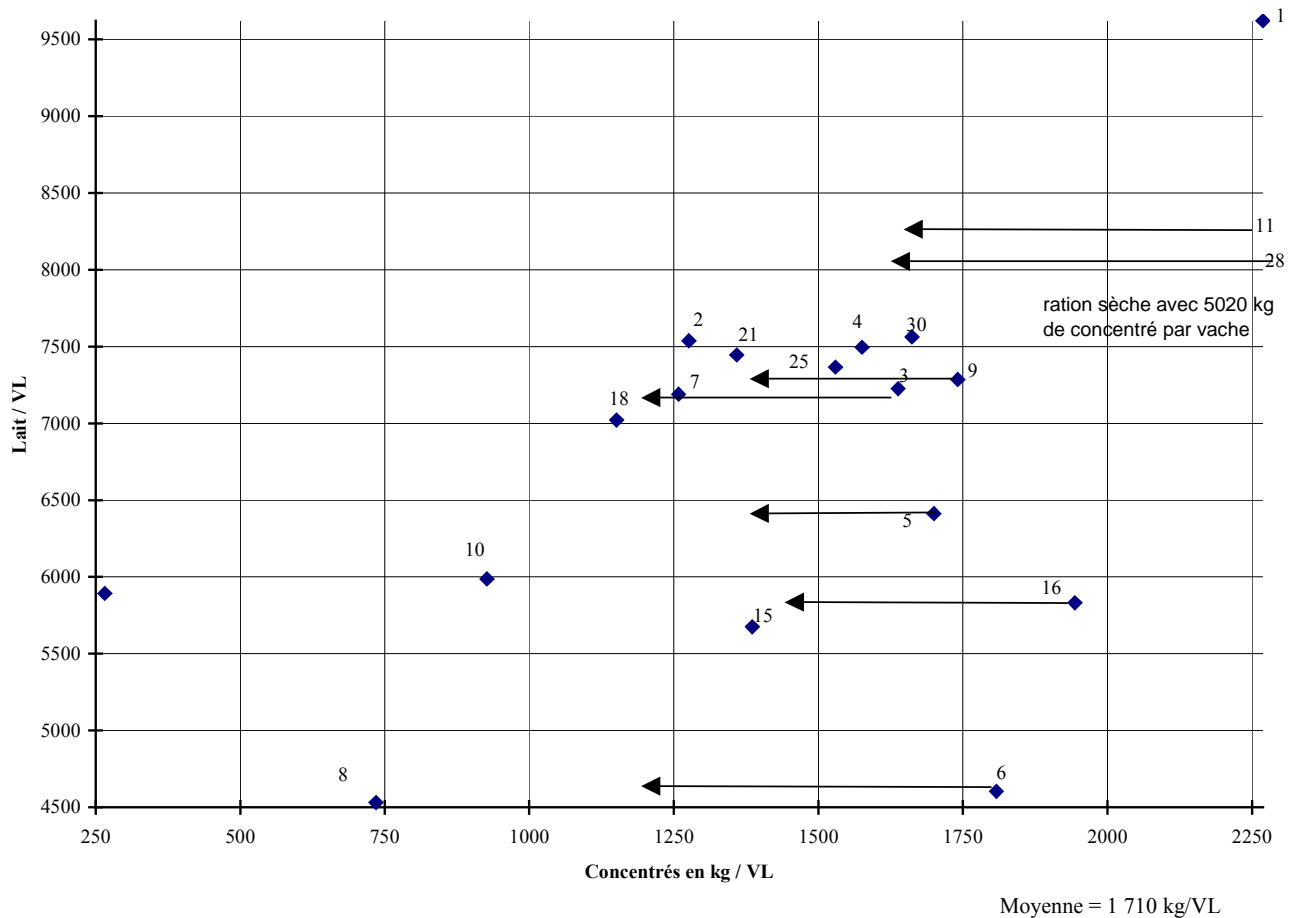
Ce graphique nous révèle qu'il n'y a aucune relation entre la marge brute par litre de lait et le lait par vache.

Il existe des exploitations à haut niveau de production et bonne marge brute par litre de lait comme la n°1 par exemple. Mais il existe également des exploitations à plus faible niveau de production et obtenant de même, une bonne marge brute par litre de lait : les n° 6, 8 et 15 .

Le niveau de performance par vache n'est pas une fin en soi ; chaque exploitation a un objectif en fonction de son système fourrager et de ses bâtiments.

LIENS CONCENTRES - LAIT / VL

Moyenne = 6 890 litres / VL / an



Par rapport à 2006, la production par vache a augmenté de 20 litres et le concentré a augmenté de 95 kg par vache, soit une augmentation de 235 g à 248 g de concentrés par litre de lait .

Si on resitue les exploitations du réseau sur la grille de cohérence de la page 27, les n° 1, 2, 4, 7, 8, 10, 13, 15, 18, 21, 25 et 30 ont un niveau de concentrés adapté à leur système fourrager et à leur niveau de production. Pour les 7 autres exploitations, une meilleure maîtrise du concentré se traduira par une amélioration du revenu.

Pour chacune d'elles, on a resitué sur le graphique la marge de progrès à atteindre : par exemple le n° 3 doit passer de 1638 kg / VL (pour une production de 7226 l/VL) à 1200 kg / VL.

En année fourragère normale, ces objectifs à atteindre sont tout à fait réalisables. Une grosse partie des éleveurs du réseau l'ont fait, sans répercussion négative sur la production, les taux, la reproduction, etc..

GRILLE DE CONCENTRES

Vaches Laitières Prim'Holstein et Montbéliardes

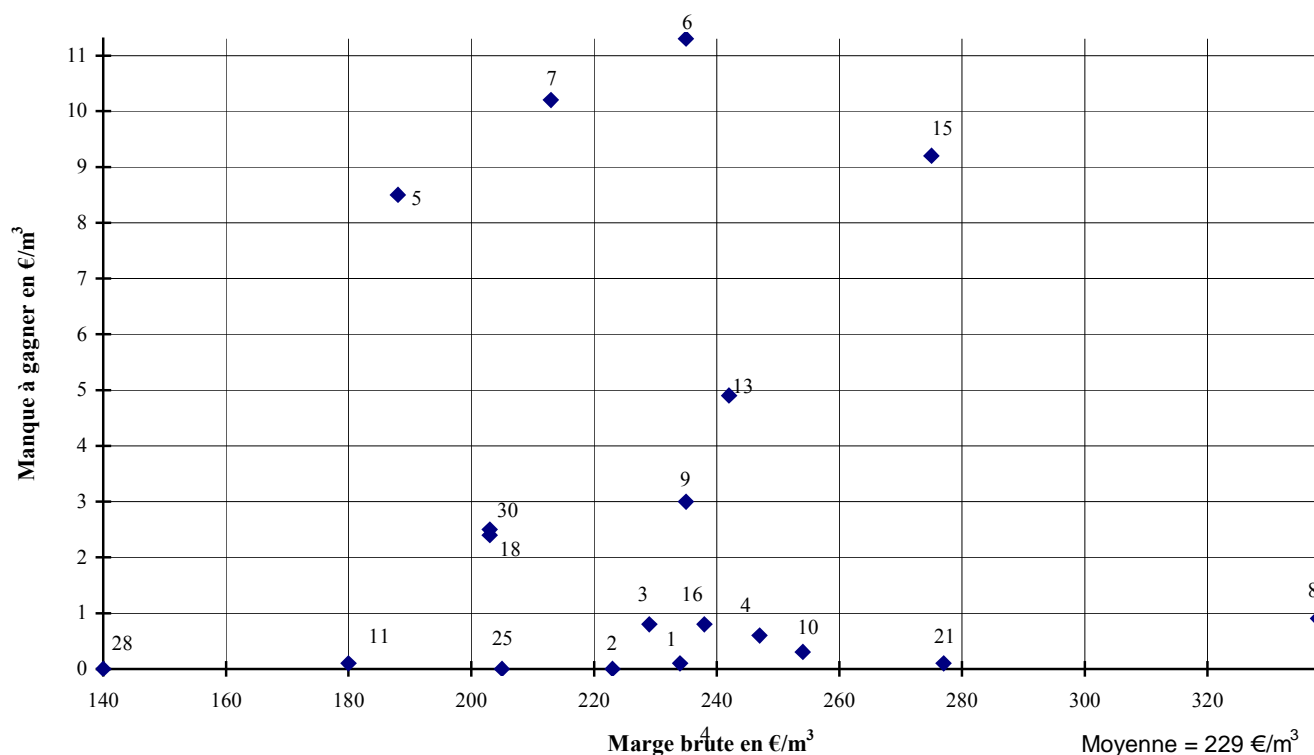
1550 kg de conc./VL/an
 172 g de conc. par kg de lait
 191 g de conc. par litre de lait

Lait / vache (Moy. CL) kg (Moy. éco.)	5 000 (4 500)	6 000 (5 400)	7 000 (6 300)	8 000 (7 200)	9 000 (8 100)	9 500 (8 600)
Régime Alimentaire						
PATURE - MAÏS (Pâturation exclusive du 1/5 au 1/8 et au moins 10 kg de MS maïs en hiver)		650 108 120	900 129 143	1200 150 167	1550 172 191	
PATURE - MAÏS / HERBE (Pâturation exclusive du 1/5 au 1/8 et au moins 10 kg de MS maïs en hiver)	600 120 133	800 133 148	1000 143 159	1350 169 188		
TOUT HERBE (Pâturation - ensilage d'herbe et/ou enrubannage et/ou foin)	650 130 144	1000 167 185	1350 193 214			
MAÏS TOUTE L'ANNEE (Zéro pâturation ou pâturation très limitante et au moins 11 kg de MS maïs)			1000 143 159	1300 163 181	1650 183 204	1850 195 215
MAÏS / HERBE TOUTE L'ANNEE (pâturation limitante et au moins 11 kg de MS maïs en hiver)		850 142 157	1100 157 175	1350 169 188	1650 183 204	

Les recommandations présentées dans cette grille correspondent aux objectifs pour les races spécialisées (Prim'Holstein, Brune des Alpes, Montbéliarde).
 Pour ce qui concerne les races mixtes (Simmental, Vosgienne, Pie Rouge des Plaines...) on rajoutera aux préconisations de la grille : 200 kg.

MARGE BRUTE / LITRE de LAIT & QUALITE du LAIT

Moyenne = 2,9 €/m³



L'axe vertical du graphique représente le manque à gagner sur le prix du litre de lait concernant les critères Cellules, Butyriques, et Germes. Le calcul est effectué à partir de la grille CIRELL, en prenant comme base 0 €/m³ lorsque le lait est en zone de bonification.

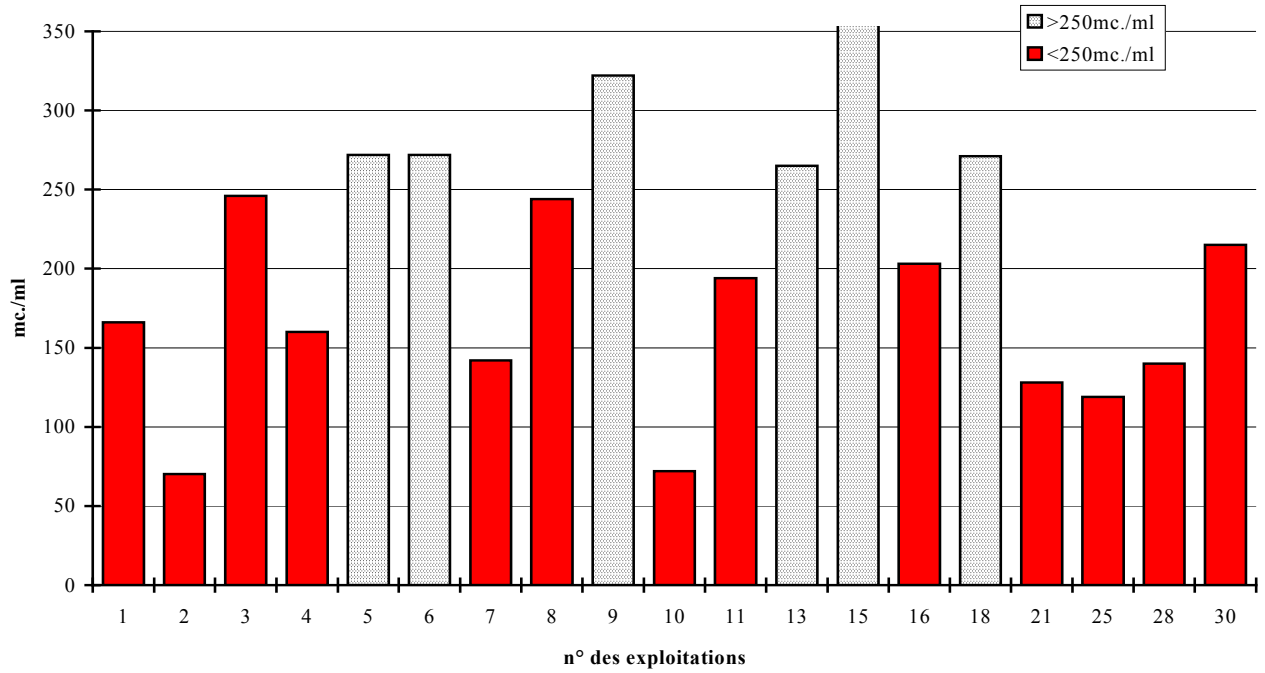
Par exemple, les exploitations 2, 25 et 28 présentent d'excellents résultats : sur les 12 mois de l'année elles sont en permanence à moins de 250 000 cellules/ml, à moins de 800 spores butyriques/g, et à moins de 50 000 germes/ml, d'où un manque à gagner de 0 €/m³. Inversement, le n° 6 a un manque à gagner de 11,3 €/m³ sur la qualité du lait.

Ce graphique montre que la qualité du lait a moins d'effet sur l'efficacité économique de l'atelier que la maîtrise des charges. Attention toutefois aux 5 exploitations dont le manque à gagner est supérieur à 3 €/m³ car l'incidence sur le prix du litre de lait devient significative. Dans tous les cas, il est indispensable de produire un lait de qualité pour satisfaire les transformateurs et préserver les productions futures (collecte assurée), dans le cadre de la réglementation actuelle. Au delà de l'aspect réglementaire, il y a la satisfaction du travail bien fait.

Par rapport à 2006, les résultats se sont légèrement dégradés au niveau des cellules (la moyenne cellulaire est passée de 204 m.c/ml à 211 m.c/ml) et au niveau des butyriques (la moyenne butyrique est passée de 723 spores/g à 986 spores/g). Le manque à gagner est ainsi passer de 2.6 à 2.9 € pour mille litres.

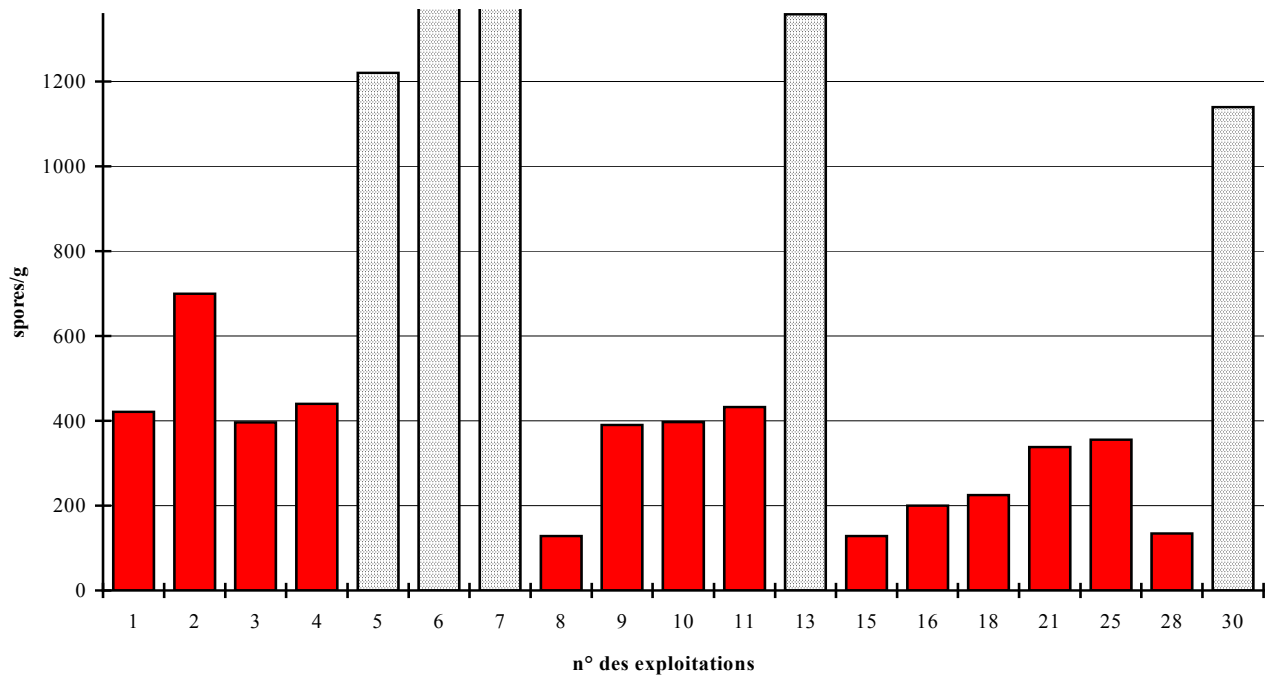
CELLULES (moyenne arithmétique)

Moyenne = 211 m.cel./ml



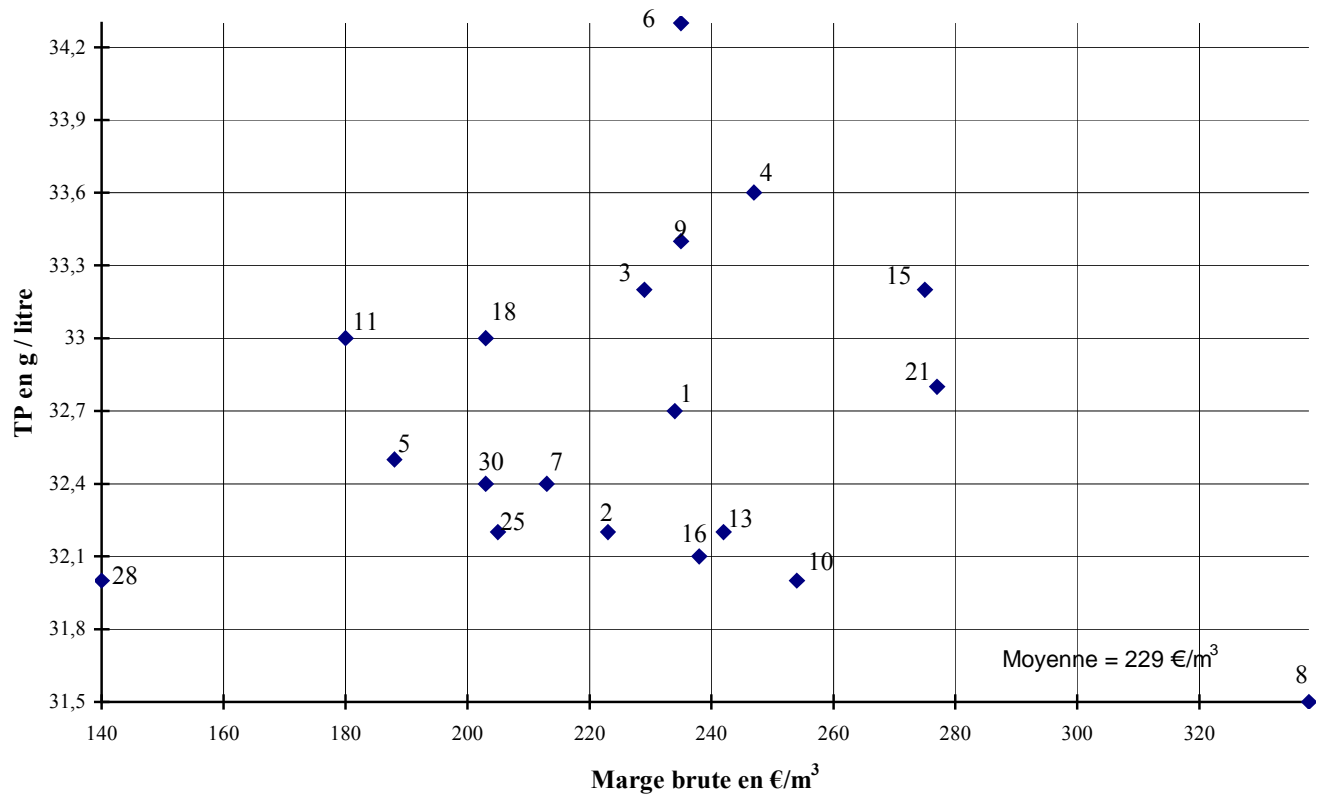
BUTYRIQUES (moyenne arithmétique)

Moyenne = 986 spores/g



MARGE BRUTE / LITRE de LAIT & TAUX PROTEIQUE

Moyenne = 32.7 g/litre



Ce graphique montre bien que l'obtention d'un TP élevé ne garantit pas une bonne efficacité économique de l'atelier lait.

Particularité de l'exploitation n° 6 : race Pie Rouge des Plaines.

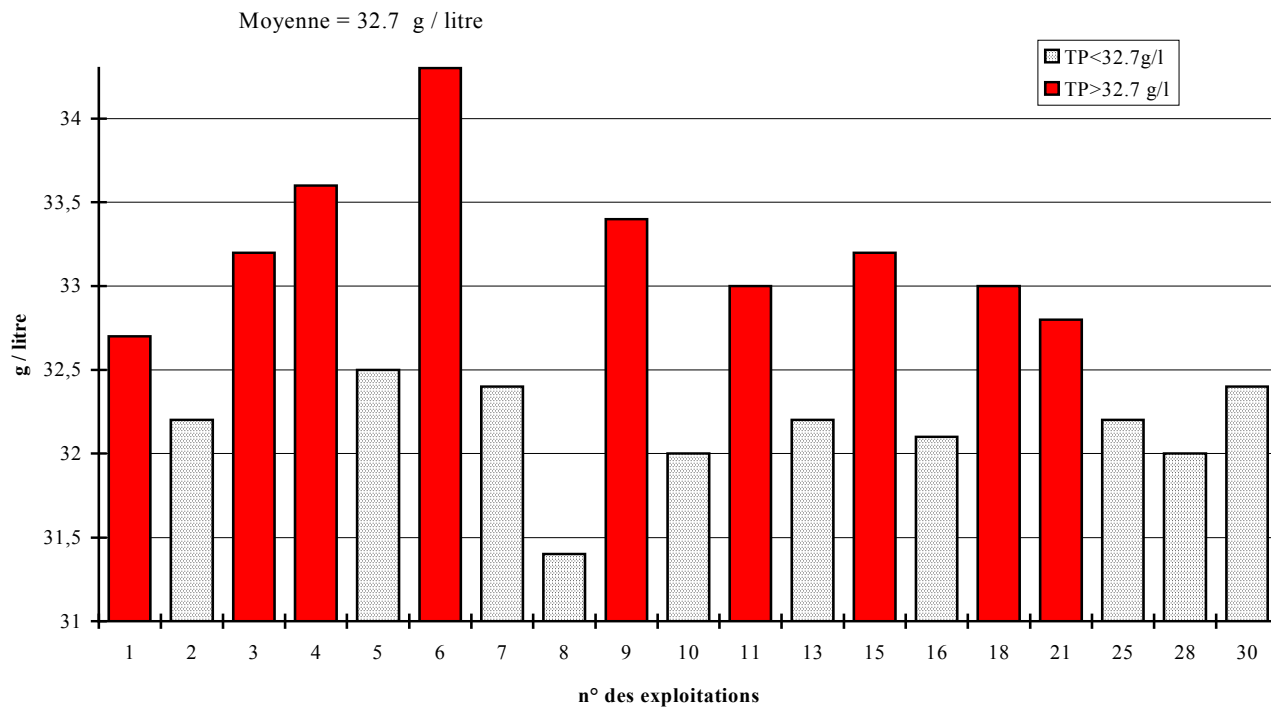
Même avec une bonne maîtrise du concentré, on peut avoir un taux protéique correct : le TP moyen des 12 exploitations maîtrisant bien le concentré atteint quand même 32.5 g/l.

Avec seulement 266 kg de concentré pour une production de 5894 litres par vache, le n° 13 obtient quand même un TP de 32.2 g / litre!

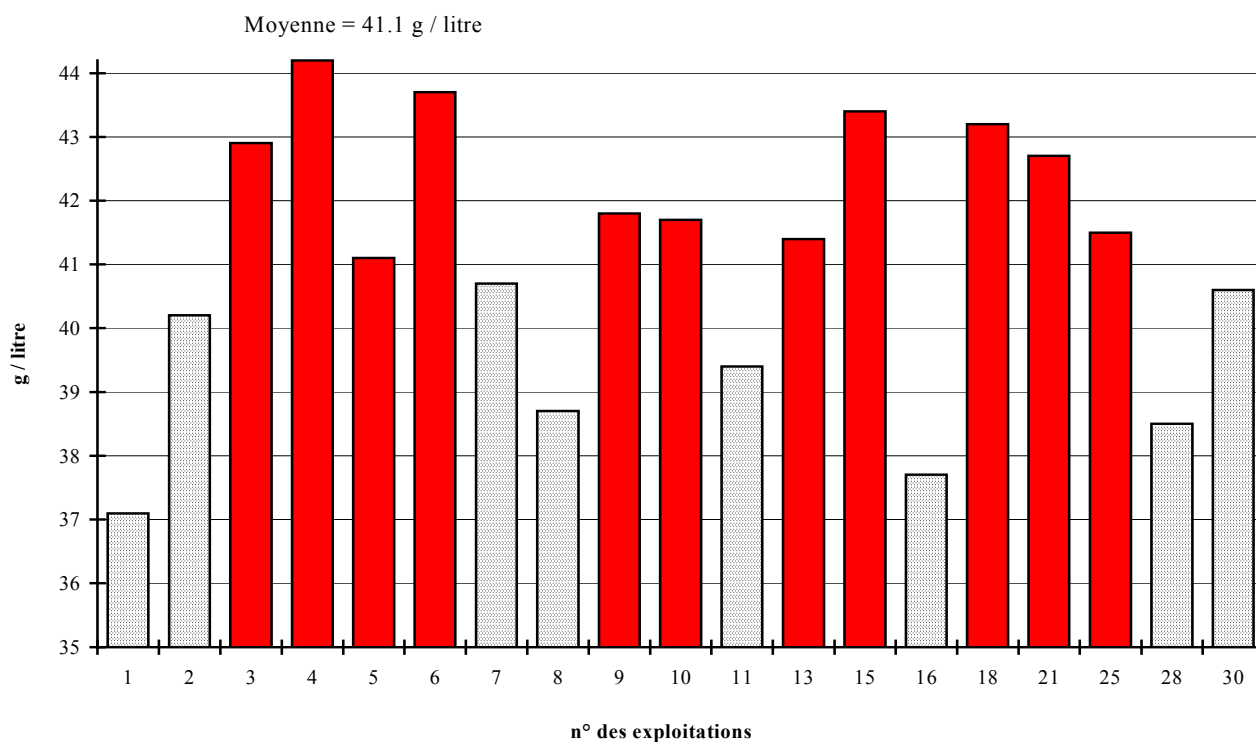
Le TP doit donc s'obtenir en confectionnant des fourrages de bonne qualité plutôt qu'en augmentant les concentrés de façon irrationnelle.

Entre 2006 et 2007, le TP est resté stable et le TB a diminué de 0.7 g/l.

TAUX PROTEIQUE



TAUX BUTYREUX



Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
T . B .	41,2	41,2	41,5	41,7	41,6	41,6	41,3	41,2	41,2	41,3	41,9	42,5	41,8	41,1
T . P .	31,6	31,9	32,1	32	32	31,9	32	32	32	32,2	32,8	33	32,7	32,7
Lait / VL	6489	6350	6450	6580	6450	6340	6520	6440	6700	6620	6800	6980	6870	6890
Matière Utile	472	464	475	485	475	466	478	471	490	487	508	527	512	508

REPARTITION des VELAGES

(En % du total)

No des expl.	Juil. Aout. Sept.	Oct. Nov. Dec.	Janv. Fev. Mars.	Avr. Mai. Juin.
1	40	45	10	5
2	59	41	0	0
3	29	46	21	4
4	17	37	20	27
5	48	34	14	4
6	58	40	2	0
7	47	20	0	33
8	26	37	15	21
9	27	36	15	22
10	72	26	0	3
11	27	25	28	19
13	63	33	4	0
15	48	24	21	7
16	21	49	23	8
18	55	30	15	0
21	34	59	5	2
25	57	28	8	7
28	21	46	19	14
30	44	40	8	8
Moyenne	42	37	12	10
Rappel 06	40	41	13	6

NOMBRE DE VEAUX VIVANTS

(en pourcentage)

N° des expl.	Nb vélages / eff. moyen VL	Veaux nés / vélage	Veaux morts / veaux nés	Veaux vivants / eff. moyen VL
1	105	105	9	100
2	114	102	10	106
3	82	104	28	62
4	75	100	7	70
5	119	112	18	110
6	101	106	14	92
7	119	102	29	85
8	99	103	16	85
9	90	103	5	88
10	91	103	10	84
11	88	103	16	76
13	113	100	10	101
15	88	103	7	85
16	102	100	8	94
18	95	100	10	86
21	98	100	9	89
25	86	100	8	79
28	98	102	9	91
30	91	104	10	85
Moyenne	98	103	12	88
Rap. 2006	98	103	11	89

eff. moy

1

1

1

1

62,7894

CULTURES DE VENTES 2007

No exp	BLE			ORGE H.			ORGE P.			COLZA			MAÏS GRAIN		
	Rdt qx/ha	Ch. op €/ha	M.B. €/ha	Rdt qx/ha	Ch. op €/ha	M.B. €/ha	Rdt qx/ha	Ch. op €/ha	M.B. €/ha	Rdt qx/ha	Ch. op €/ha	M.B. €/ha	Rdt qx/ha	Ch. op €/ha	M.B. €/ha
1	75	277	1497	67	276	969				29	233	1199	96	333	1511
2	66	237	1139	62	276	994									
3	70	330	995	49	274	520				35	379	669			
4	56	251	947	40	234	546				22	308	491	81	308	1218
5	60	212	1044												
6															
7	52	279	709	52	248	665	37	211	576	28	304	523			
8	33	48	1109	23	34	547									
9	54	255	815	35	204	490				34	237	1062			
10	38	295	535	53	213	846	34	84	630	33	366	762	55	359	607
11	62	296	1094	54	271	797				29	301	696	69	308	881
13	66	345	1169	66	351	1070				41	403	883			
15	63	288	1109	47	251	691	29	211	409	29	237	757			
16	36	270	490	30	287	307									
18	50	248	418												
21	67	225	1192				26	207	416	34	460	624			
25	46	259	902	33	222	469	22	194	318	40	312	1051			
28	72	288	968	54	220	460	38	166	546	31	278	740			
30	59	232	804	53	236	642				26	275	533			
Moy.	58	270	931	50	255	676	31	179	483	32	315	768	75	327	1054
Dép.*	60	255	984	53	235	747	41	198	653	31	293	758	88	337	1266
2006	64	263	561	63	255	451	51	188	460	30	316	480	68	319	511

exploitation en agriculture biologique non prise en compte dans la moyenne

*moyenne des exploitations suivies en gestion de parcelle par la Chambre d'Agriculture

LES PRINCIPALES CULTURES

(Moyennes des résultats 2007)

Cultures	Blé	Orge H.	Orge P.	Colza	Maïs grain	Prairies perm.	Ensilage maïs
Primes (€/ha)	82	82	82	82	82		82
Rdt (qx/ha)	58	50	31	32	75		
Prix (€/t)	191	171	189	315	171		
Engrais (€/ha)	115	97	71	123	85	47	85
Azote (unités/ha)	159	127	91	146	119	43	119
P2O5 (unités/ha)	16	18	17	35	4	12	4
K2O (unités/ha)	3	9	4	22	0	14	0
Semences (€/ha)	53	51	65	27	145	3	145
Trait. (€/ha)	93	98	31	145	88	1	88
Ass. grêle (€/ha)	9	9	12	20	9		
Ch. prop. (€/ha)	270	255	179	315	327	51	318
M. brute (€/ha) hors prime découplées	931	686	483	775	1054		

Marge brute totale cultures de vente : **761** €/ha
492 €/ha en 2006

BILANS APPARENTS N.P.K.

(En kg / ha de SAU)

No des expl.	Azote	Phosphore	Potasse
1	107	0	0
2	42	0	0
3	70	18	7
4	66	1	1
5	76	7	13
6	81	14	10
7	66	0	0
8	0	0	0
9	62	0	7
10	53	0	0
11	77	7	9
13	51	23	16
15	28	10	16
16	25	3	3
18	72	16	22
21	64	0	0
25	62	5	8
28	97	15	0
30	89	0	0
Moyenne	63	6	6

Le bilan apparent est le résultat des entrées sur l'exploitation (engrais, concentrés, minéraux) moins les sorties lait, viande et cultures.

S'il n'est pas à prendre à la lettre, notamment sur une seule année, il est un bon indicateur des pratiques de fertilisation et de la conduite du système.

La réduction des charges de fertilisation passe par une bonne utilisation et répartition de la fumure organique.

REPERES DE CONSOMMATION D'ENERGIE

Expl.	Energie totale	Energie directe	Energie indirecte	Atelier lait	Atelier viande	Grandes cultures
	en EQF/ha SAU	en % du total	en % du total	EQF/1000 l de lai	EQF/100 kgVV	EQF/ha GCU
1	489	29	71	68		394
2	333	48	52	74		265
3	430	39	61	102	48	392
4	403	46	54	81		293
5	446	46	54	95	51	429
6	402	34	66	116		
7	405	45	55	79	36	352
8	155	90	10	72		120
9	363	38	62	89	49	309
10	291	42	58	86	45	394
11	448	35	65	95	49	330
13	331	36	64	70	39	390
15	266	46	54	62		323
16	275	55	45	85	45	315
18	391	46	54	101	52	338
21	419	39	61	82	54	317
25	355	31	69	83	35	263
28	573	29	71	122		381
30	369	35	65	91	53	344
Moy.	376	43	57	87	46	331
+20%	470			109	58	413

La méthode retenue évalue les consommations d'énergie à l'échelle de l'exploitation mais aussi à celles des différents ateliers. Les calculs reposent sur les 4 postes représentant 80 % des consommations d'énergie d'une ferme herbivore : l'électricité et les produits pétroliers utilisés sur la ferme (énergie directe), la fertilisation minérale et l'alimentation (énergie indirecte : consommations d'énergie nécessaire à la fabrication et à l'acheminement des engrais et des concentrés). Les 20 % restant comprennent principalement le matériel et les bâtiments, postes sur lesquels les marges d'adaptation sont généralement limitées à moyen terme. Les résultats sont exprimés en Equivalent Fioul (EQF). Cette unité permet d'additionner les différentes sources d'énergie utilisées sur les exploitations (1 EQF = 0.88 litre de fioul). En moyenne la consommation d'énergie totale (avec les 20 % restant) s'élève à 470 EQF/ha SAU. Il faut en moyenne **96 litres de fioul** (109 EQF x 0.88) **pour produire 1000 l** de lait, 51 litres de fioul (58 EQF x 0.88) pour produire 100 kg de viande et 363 litres de fioul (413 EQF x 0.88) pour produire 1 ha de grandes cultures.